



Commune de Morillon

**QUELS ENJEUX A PRENDRE EN CONSIDÉRATION POUR
L'URBANISATION DES SECTEURS DE « LA PUSAZ » ET
DU « BADNEY » ?**

Concertation publique du 7 novembre au 4 décembre 2022

**COMPILATION DES OBSERVATIONS DU
PUBLIC**



Introduction

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 6 mars 2020 a mis en place un périmètre d'attente de projet d'aménagement sur les secteurs stratégiques pour le développement de la Commune que sont ceux de « la Pusaz » et du « Badney ». Celui-ci gèle pour 5 ans, au-delà d'un certain seuil de surface de plancher, toute possibilité de développement des parcelles concernées.

Il est également rappelé que la Commune a conclu un partenariat avec l'Université de Savoie Mont-Blanc pour la réalisation d'un atelier d'étude sur le développement des secteurs de la Pusaz et du Badney par un groupe d'étudiants au cours du 1^{er} semestre universitaire de l'année 2022/2023.

L'objectif de cet atelier est de fournir les données d'entrée afin de mettre à jour les Orientations d'Aménagement et de Programmation présentes dans les secteurs de la Pusaz et du Badney, pour tenir compte notamment des nouvelles capacités constructives suite à l'abandon du projet de résidence de tourisme par MGM. Cela permettra de disposer d'un document d'urbanisme cohérent et adapté lorsque le périmètre d'attente de 5 ans deviendra caduc.

Dans le cadre de cet atelier avec les étudiants, une phase de concertation avec la population est mise en place dans la continuité de celle qui a été engagée, sans être achevée, entre fin 2019 et début 2020. Le but de cette concertation est faire le point sur les enjeux identifiés à l'époque et de les amender ou les compléter aux regards de besoins ou des évolutions du territoire depuis cette période.

Cette procédure de concertation ne s'inscrit pas directement dans une procédure formalisée d'évolution du Plan Local d'Urbanisme car l'étendue des éventuels changements à apporter au document d'urbanisme, définissant le type de procédure à mettre en œuvre, n'est pas connue à ce jour. L'engagement de réflexions sur l'aménagement du territoire communal, et notamment sur des secteurs stratégiques pour la collectivité, n'ont pas à être systématiquement reliées à une procédure formalisée d'urbanisme. Il reviendra ensuite au Maire ou au conseil municipal, dans un second temps et au regard du bilan de la concertation, de définir le type de procédure nécessaire pour les intégrer aux orientations d'aménagement de la Pusaz et du Badney.

Dans ce cadre, les modalités de concertation avec la population ont été fixées par le Conseil municipal du 20 octobre 2022 de la manière suivantes :

- Concertation avec la population sur la période du 7 novembre au 4 décembre 2022, soit 28 jours consécutifs.
- Mise en place d'un questionnaire participatif sur le site et l'application (<https://public.vooter.co/morillon>) habituellement utilisés par la mairie pour ses sondages auprès de la population, questionnaire disponible également en mairie en version papier ;
- Mise à disposition du public d'un registre des observations de la population, du 7 novembre au 4 décembre 2022, où les propositions concernant le projet pourront être déposées aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie, ainsi que par courrier à l'adresse de la mairie et par courriel, à l'adresse affairesjuridiques@mairie-morillon.fr ;
- Organisation d'une réunion publique **le lundi 14 novembre 2022 à 19h00 salle de l'ASEMV, à côté de la mairie**, date qui sera rendue publique au préalable par affichage dans les panneaux municipaux, publication dans un journal diffusé dans le département et sur les moyens de communication numériques utilisés habituellement par la mairie ;
- Mise à disposition, aux heures de la permanence du service urbanisme en mairie, des documents qui seront présentés lors de la réunion publique.

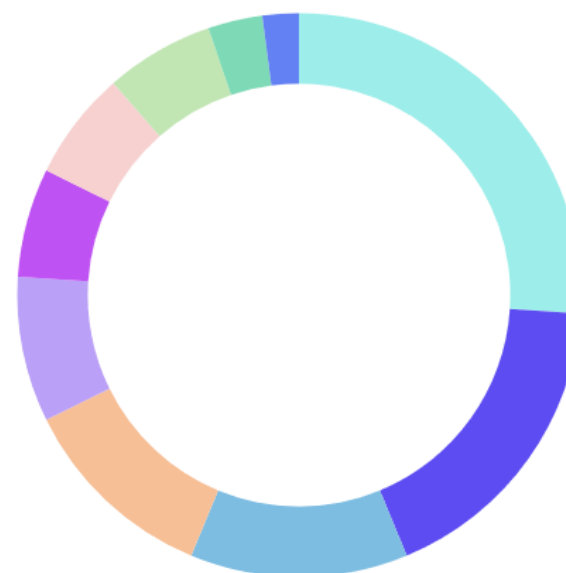
Le présent document rassemble l'ensemble des contributions du public reçues à l'issue de la période de concertation en vue d'en faire l'analyse et d'en tirer un bilan à l'issue des débats au sein du conseil municipal.

Données chiffrées de la concertation

Participants à la réunion publique	Contributeurs au sondage Vooter	Contributeur au sondage « papier »	Observations sur le registre en mairie	Observations adressées par courriel
30 personnes (hors élus, agents et étudiants)	65	3	Aucune	Aucune

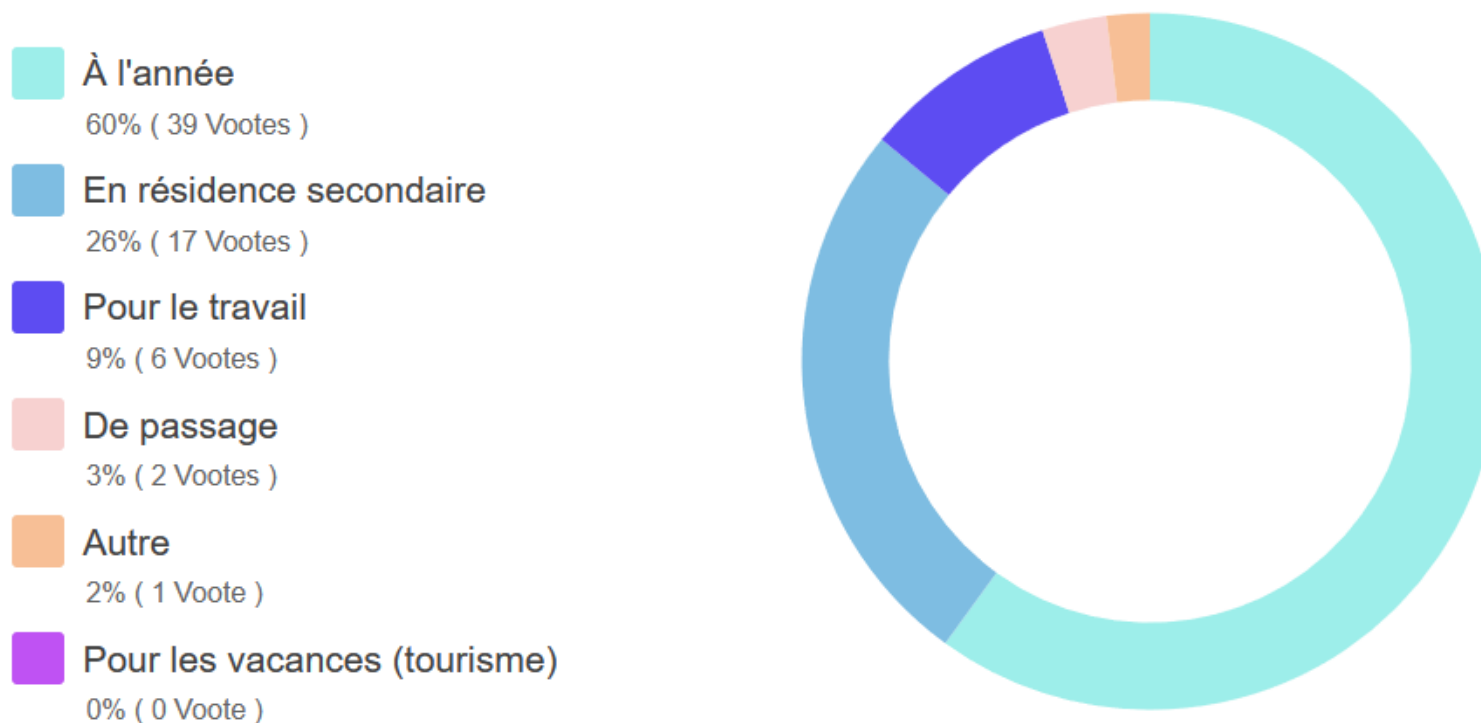
I – Réponses au sondage sur l'application Vooter

1/ Question à choix unique : Dans quel secteur de Morillon habitez-vous ?



Nombre de participants : 62

2/ Question à choix unique : Vous êtes à Morillon ? (Commentaires possibles dans "Autres")



Nombre de participants : 65

Commentaire écrit dans la rubrique « Autres » :

1. Semi permanent

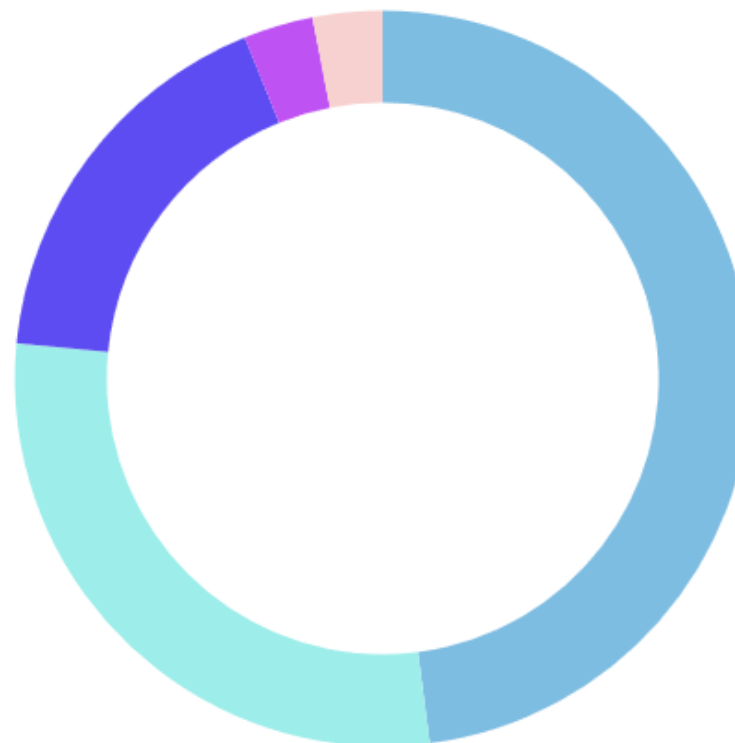
3/ Question ouverte : Pour vous, qu'est-ce qu'une « centralité » dans un village ? => Réponses libres

1. Un centre de vie : des commerces une mairie une église
2. Un lieu de rencontre
3. le centre et cœur du village
4. Le fait d'avoir un pôle attractif qui regroupe les principaux commerces et les principales zones d'activités (touristique ou non)
5. Belle place piétonne ou l'on peut se poser boire un verre, entourée de commerce et habitation
6. Un regroupement des commerces et des services, un lieu où on retrouve les animations du village
7. Une unité, un regroupement de commerces, de services.
8. Un endroit de cohésion et de rencontres où les habitants aiment échanger.
9. Noyau villageois (rue principale, cœur de quartier)
10. C'est l'âme du village
11. Une place avec espace vert, lieu de repos, de rencontre et d'animations ponctuelles.
12. Une vie quotidienne où les services et les commerces sont concentrés et accessibles à pied.
13. Lieu de vie annuel
14. Un lieu de rencontre
15. D'avoir une place, d'aménager afin de faire un lien entre le centre (village) et télécabine
16. Lieu le plus important du village
17. La centralité d'un village, c'est un mélange de commerces, de logements et d'animation
18. Le cœur de vie d'un village où on a plaisir de se rendre
19. Le cœur du village
20. Lieu de convivial, de rencontre, dans lequel on se sent serein, c'est-à-dire sans nuisances sonores (sauf en cas d'événements !), circulations motorisées excessives, avec des activités qui relient la population (dont commerces).
21. Un lieu convivial, rassemblant les commerces de proximité et les services. Il doit être accessible et ouvert à tous: enfants (aire de jeux) et adultes (bars, restaurants) et doit mêler des structures modernes et des éléments de patrimoine avec une unité de style de type montagne (bois et pierre)
22. Les commerces et restaurants, le lac et le parc
23. Disponibilité centrale des services, médicaux, sociaux, commerciaux, officiels.
24. Un lieu de rencontre, de convivialité, à proximité des commerces et services, et qui privilégie des déplacements doux (piétons, vélos), accessible et protégé de la circulation automobile.
25. L'endroit où les habitants du village se retrouvent dans les commerces les lieux médicaux les lieux culturels etc...
26. Un endroit vivant et animé où les gens se rencontrent qu'ils soient habitants du village ou pas.
27. Pour Morillon, un village/station de montagne, créer un centre agréable est essentiel. Il faudrait un lieu où l'on puisse été comme hiver faire tous ces déplacements à pied, flâner en toute tranquillité, si possible sans présence de voiture (parkings séparés des cheminements piétons). Il faut mettre en valeur les rares maisons authentiques conservées dans le village, ce qui implique non pas de créer un "nouveau centre" mais de le relier très fortement à la partie ancienne du village, qui va de la vieille maison du carrefour (face Hôtel le Morillon) jusqu'à l'église.

28. Un lieu de vie où l'on retrouve ses rassemblements, des fêtes...
29. Accès aux équipements, services, CAD administratif, commercial, culturel, économique, médical, scolaire, transport etc.
30. Une place du village
31. Rassembler en un seul et même lieux les commerces, les animations (concerts) etc...
32. Espace central du village offrant une zone de commerces, de convivialité, de partage, d'animation, d'accueil des touristes et visiteurs et de services à la population.
Une vitrine du village
33. C'est le point de rattachement, celui à qui on réfère et qui propose les services aux habitants. C'est aussi celui à qui on règle nos impôts locaux - en face de services publics locaux.
34. Le cœur du village
35. Un lieu de vie, ou il est agréable de flâner, de se promener
36. C'est un ensemble, secteur, environnement, service, commerce, économie.
37. Un cœur de village avec une âme
38. Selon moi, la centralité d'un village repose sur ses fonctions économiques, administratives, commerciales et culturelles.
39. Proximité services et commerces
40. Regroupement de commerces et de services
41. C'est un lieu où l'ensemble des résidents (principales et secondaires), mais aussi les personnes de passages se rendent « naturellement ». C'est l'idée de l'agora grecque ou romaine, en raison d'une concentration d'activités et de services, mais aussi un cadre agréable à fréquenter, où l'on a la chance de se rencontrer.
42. Une place de village, des commerces, un lieu de vie
43. Un centre piétons ou non où on trouve des commerces essentiels, une place où faire des festivités...
44. Un lieu de vie rassemblant une part significative des commerces et des services de la commune. C'est aussi un lieu bien identifié et identifiable qui contribue à structurer le cadre de vie des habitants .
45. Une centralité désigne une concentration d'activités ayant un pouvoir structurant sur un territoire plus large. L'importance des activités (économique, politique, culturelle, etc.) et les caractéristiques physiques du lieu (emplacement, accessibilité, densité, etc.) renforcent à la fois l'effet d'attraction et de diffusion d'une centralité. La centralité locale (noyau villageois, rue principale, cœur de quartier) a un pouvoir structurant à l'échelle du quartier, voire, en milieu peu densément urbanisé, à l'échelle d'un territoire plus vaste. L'idée est de créer des aménagements qui s'inscrivent dans la durée et qui permettent d'anticiper la vie du village sur plusieurs décennies.
46. Place avec commerces
47. Un concept visant à réduire l'étalement urbain en proposant des aménagements où seraient réunis services publics et commerces.
48. Le cœur, l'âme et l'identité du village.
49. La place du village avec ses commerçants
50. C'est un accès simple et chaleureux aux différents services public et privé
51. Un lieu de vie, un espace de rassemblement, un Cœur de village avec de l'attractivité

4/ Question à choix unique : Pour vous, est-ce que le village de Morillon manque de centralité ?

(Commentaires possibles dans "plutôt oui" et « évidemment » => commentaires page suivante)



Nombre de participants : 60

Commentaire écrit dans la rubrique « Evidement » :

1. Évidemment !
2. Morillon souffre d'être un village rue ou on passe sans s'arrêter

Commentaire écrit dans la rubrique « Plutôt oui » :

1. Il manque des commerces lieu d'échange type épicerie, boucherie autour de la mairie et de l'église... je n'ai rien contre l'épicerie et la boucherie existantes mais elles sont excentrées
2. Voir mon commentaire précédent
3. Le centre du village est exigü et depuis la mise en sens unique il manque de visibilité Dans un village touristique le centre du village doit être un attrait pour les visiteurs une image de l'histoire et un espace de services, un espace de vie et de convivialité Aujourd'hui il est assimilé à un goulot d'étranglement de la circulation
4. Le fait que ce soit une rue traversant le village fait qu'il n'y a pas vraiment de centre mais plutôt plusieurs petits points (église, boulangerie), (vers le lac) etc...
5. Le chef-lieu est organisé comme un "village-rue" relativement bien pourvu en commerces et services de proximité. Mais ils s'étirent de manière discontinu le long de l'axe principal, sur une distance assez grande entre le salon de coiffure et la boucherie. Malheureusement, cela dilue l'intensité commerciale du chef-lieu

5/ Question ouverte : Comment percevez-vous les secteurs de la Pusaz et du Badney actuellement ? => Réponses libres

1. Je perçois rien.....il y a rien !!
2. Un vide à combler
3. Très bien
4. Le Badney parfaite image de gabegie immobilière communale, à l'abandon depuis des décennies alors que parfaitement situé pour une salle polyvalente avec parking à proximité. le centre actuel n'est absolument pas adapté au manifestations, marché y compris, alors que l'emplacement du Badney permet tout sans désagrément pour les riverains.
5. Un parking qui ne sert que l'hiver. il est trop loin du lac l'été et une zone de pâturage
6. Des espaces avec du potentiel mais mal utilisés.
7. Secteur historique (Badney) et stratégique majeur pour l'avenir de notre village et qui doit être pensé de façon globale pour le ski et la relation avec le lac
8. Un peu à l'écart et peu rattachés au centre bourg malgré activité essentiellement touristique (restos, télécabine) et culturelle qui s'y déroule. (assoc. musique) ; pb d'un village route .
9. Vides
10. Le seul espace dégagé qui pourrait permettre à Morillon de se développer
11. Un secteur passant mais pas de vie de village où s'attarder
12. C'est vide
13. Beaux espaces de prairie qui permettent une belle vue sur les montagnes et respiration entre station et bourg. Par contre les bâtiments de la Pusaz et du Badney manquent de cohérence.
14. Sans aucune personnalité ni rayonnement; une route bruyante avec circulation incessante de camions, voitures, camionnettes de livraison (pour le Club Med), sans aucune possibilité de rejoindre le Lac bleu en toute sécurité, un grand parking sans aucun ombrage...
15. Pas exploité
16. Un lieu excentré
17. Terrain disponible pour le ski de fond qd il y a de la neige.
18. Un parking et le départ de la station de ski.
19. Très bien... il y a des commerces, des logements, quelques activités et le côté montagne est préservé avec les prés
20. Moche et dégradé (grand parking, bâtiment du Badney...). Seule la plaine et quelques anciennes fermes sont belles.
21. En attente d'urbanisation et d'opérations promoteur.
22. Secteurs morts !!
23. Comme un alignement de restaurants et commerces de sport, encombré de voitures
24. Lieux de passage.
25. Rupture de lien géographique avec le centre "historique", services et commerces, espace favorisant la circulation automobile, Influence de la fonction parking liée à la gare de départ de télécabine. Pas d'intégration- transition paysagère des différentes fonctions du lieu.
26. 2 endroits qui ne sont pas mis en valeur
27. Sans beaucoup intérêt

28. Des champs

29. Morillon n'a pas su préserver son charme de village/station. Les commerces sont complètement dispersés, basés entièrement sur un accès voiture, c'est à dire disponibilité de places de stationnement en face. On prend sa voiture pour aller à la boulangerie, on la regare pour l'épicerie, et encore une fois pour la boucherie... Un commerçant m'a dit (étonné): "je vous ai vu vous promener dans le village"! Le village a perdu son charme paysager dans les 50 dernières années avec des constructions dispersées, des immeubles cages a lapin à l'entrée du village, qui restent vides, aucune unité architecturale. La zone du Badney (téléphérique) est glauque, basée uniquement sur l'activité ski, et vide le reste du temps. Enfin, à la Pusaz, il manque un cheminement piéton sécurisé et si possible agréable, reliant le village au lac bleu.

30. Un lieu stratégique en plein centre du village avec des enjeux pour développer le cœur du village. un lieu dont il ne faut pas rater le développement

31. Pas de cœur de vie. Un lieu de passage principal dans le village (bus, remontées mécaniques)

32. Un parking au pied des remontées mécaniques Aucun agrément de vie

33. C'est une zone non exploité pour la Pusaz plus particulièrement. Une réserve pour un beau projet ...

34. Parking et départ de télécabine

35. Un secteur de transition entre le centre village et la télécabine

36. Ce secteur est désordonné

37. Un bâtiment à rénover et un espace vide à développer

38. De l'espace disponible et utile.

39. Le secteur du Badney devrait être rénové en préservant son caractère authentique. Concernant le secteur de la Pusaz il pourrait être le prolongement du centre actuel.

40. Moins village-rue.

41. Une fenêtre sur le paysage dont on ne profite pas assez en raison de son manque d'aménagement.

42. Vides et sans vie

43. C'est un secteur essentiellement lié à l'activité de la télécabine. La centralité du village est aujourd'hui gâchée par la circulation automobile. L'îlot triangulaire Sainbio - hôtel le Morillon - la pointe du contournement du centre village pourrait constituer une alternative à une création ex nihilo d'un nouveau centre

44. A l'abandon

45. Des secteurs inexploités

46. 2 lieux à préserver et à ne pas dénaturer

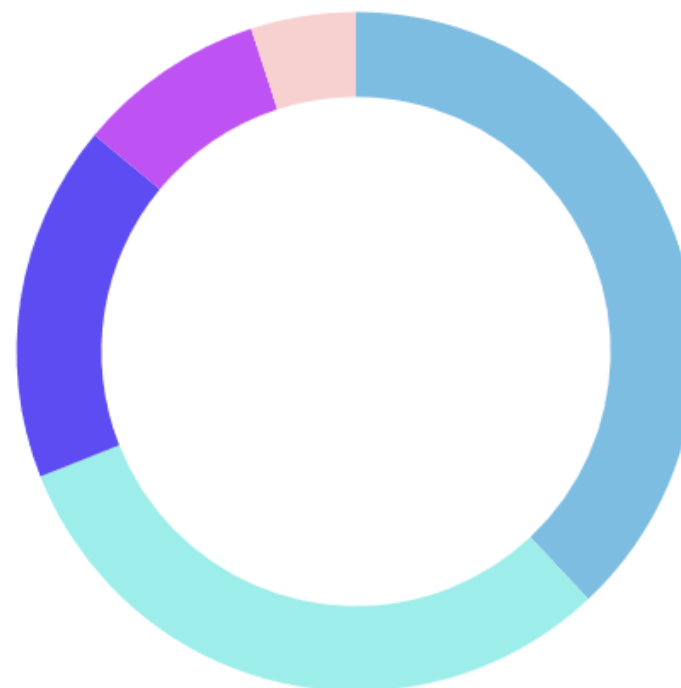
47. C'est un espace vierge très peu organisé qui occupe un emplacement stratégique dans le chef-lieu et qui présente de nombreux atouts pour un développement urbain.

48. Secteur dangereux et mal aménagé en période hivernal

49. Comme un écrin de verdure et un bâtiment pseudo historique à valoriser.

50. Ce secteur vide casse la continuité du village. Il faut le rendre plus chaleureux.

6/ Question à choix unique : Pour vous, est-il pertinent de développer l'urbanisation des secteurs de la Pusaz et du Badney ? (Commentaires possibles pour chaque réponse => commentaires page suivante)



Nombre de participants : 58

Commentaire écrit dans la rubrique « Evidement » :

1. Il manque à Morillon un attrait qui donne envie de s'arrêter au chaland se dirigeant vers Samoens et Sixt
2. Un bâtiment à rénover qui pourrait être un lieu culturel et trouver le moyen de faire en sorte que le village ne soit plus traversé de bout en bout
3. C'est le dernier secteur de la commune qui peut être urbanisés sans porter atteinte à des zones protégées ou exposées à des risques. Mais cela ne veut pas dire qu'il faut y faire n'importe quoi, n'importe comment...

Commentaire écrit dans la rubrique « Plutôt oui » :

1. Mais il serait dommage qu'il soit développé en vue de faire des logements
2. Mais pas de grand supermarché ou grand commerce... s'il y a développement que cela reste en harmonie avec le village. C'est une des raisons pour laquelle nous avons investi sur Morillon
3. Mais il ne faut pas de rater !
4. Oui mais en restant vigilant au type d'urbanisation à réaliser, et notamment en pensant aux habitants permanents.
5. Urbaniser sans excès
6. Urbanisation contrôlée de la Pusaz (sans lits froids), réhabilitation et aménagement du Badney sans constructions nouvelles et avec une voie d'accès ne passant surtout pas par l'actuelle route déjà fort engorgée en saison hivernale

Commentaire écrit dans la rubrique « Plutôt non » :

1. Il ne faut pas urbaniser mais aménager en cherchant à artificialiser le moins possible: verger communal, espaces verts, chemins piétons, espaces jeux pour enfants, bancs, tables de pique-nique...
2. Il faut garder de l'espace.
3. Voir commentaire précédent

Commentaire écrit dans la rubrique « Pas du tout » :

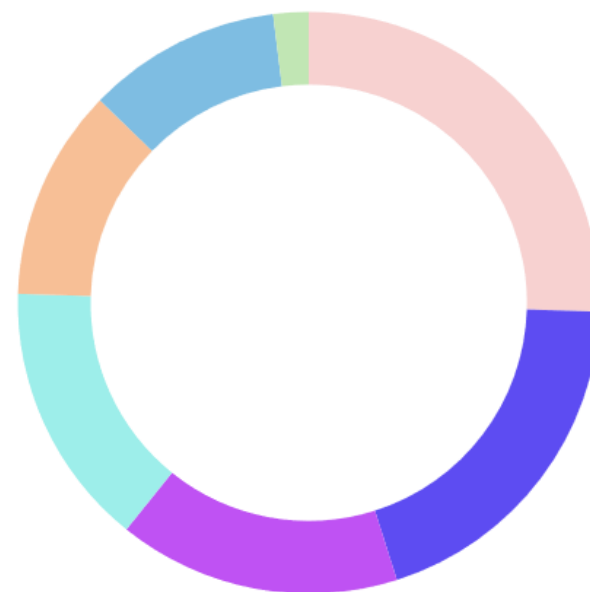
1. Ne pas construire . pas d'immeubles.

Commentaire écrit dans la rubrique « Sans avis » :

Aucun

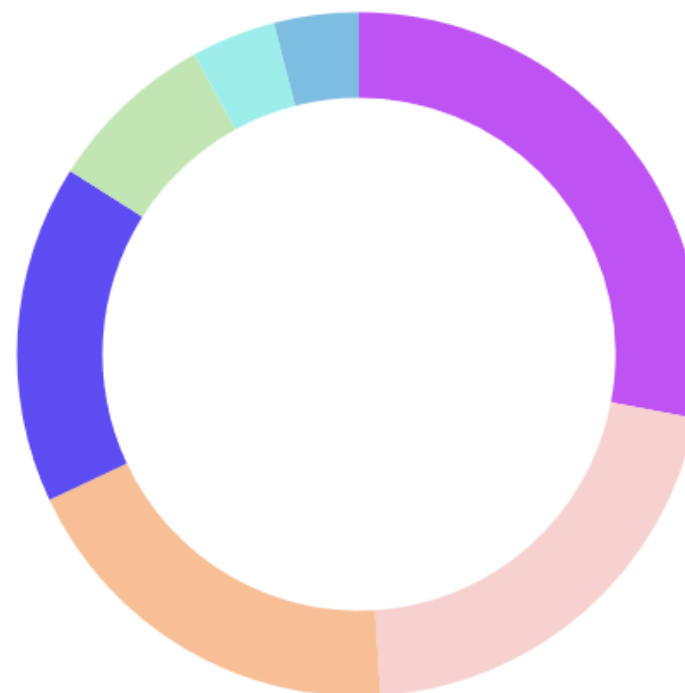
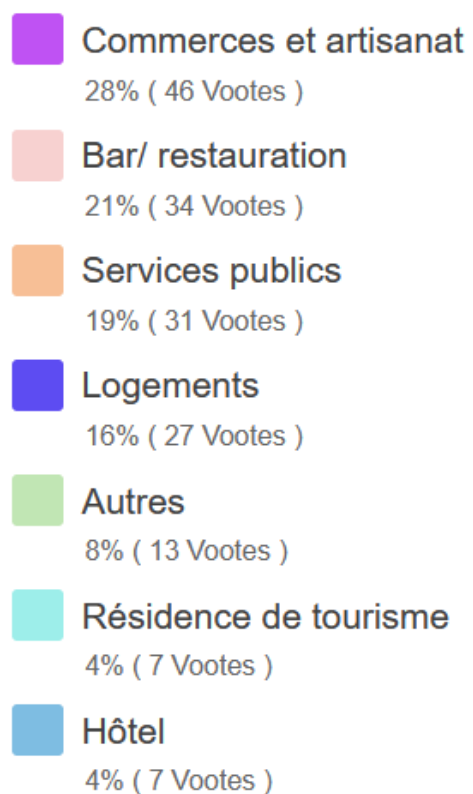
7/ Question à choix multiples : A travers le terme « urbanisation », que voyez-vous ?

(Plusieurs réponses possibles, commentaires possibles dans "Autres" => aucun commentaire pour cette question)



Nombre de participants : 57

8/ Question à choix multiples : Pour vous, quel type de programmation pourrait être fait sur la Pusaz et le Badney ?
(Plusieurs réponses possibles, commentaires possibles dans "Autres" => commentaires page suivante)



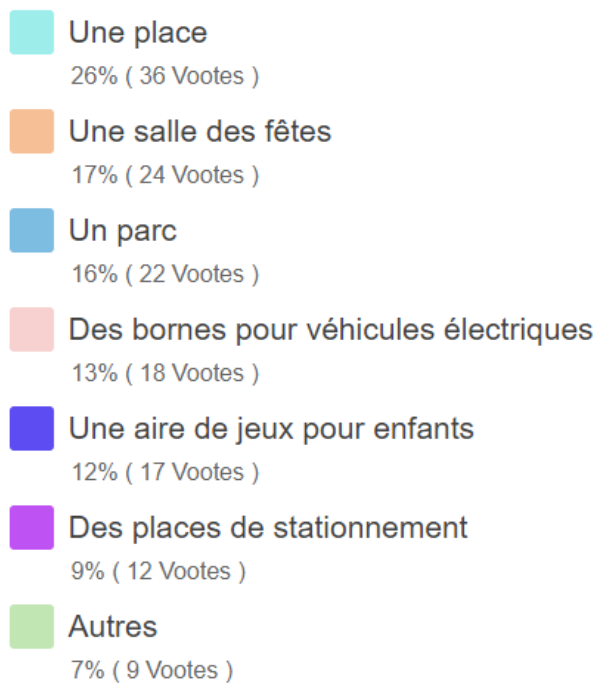
Nombre de participants : 57

Commentaires écrits dans la rubrique « Autres »

1. Rien
2. Espace de vie collectif (salle de musique, bibliothèque,...)
3. Espaces naturels, verger communal, jardin partagé...
4. Centre de remise en forme, spa
5. La fonction de résidence de tourisme, en principe conçue pour éviter des lits froids, n'est sans doute plus suffisante pour répondre à cette attente, il faut aller au-delà, en proposant sur cet emplacement stratégique un concept innovant, à inventer.
6. Zone piétonne agréable à flâner, en particulier pour les touristes, et pourquoi pas les locaux, mais à condition que l'architecture soit réussie et que l'ensemble soit fortement relié à la partie ancienne du village jusqu'à l'église. Il n'est pas sûr qu'il y ait un besoin pour de nouveaux lits vu le taux d'occupation actuel.
7. Un espace d'animation

9/ Question à choix multiples : Quel(s) type(s) d'équipement public(s) manque-t-il sur Morillon et pourrait être présent sur le secteur de la Pusaz et du Badney ?

(Commentaires possibles pour chaque réponse => commentaires page suivante)



Nombre de participants : 57

Commentaires écrits dans la rubrique « Une place » :

1. Avec des restaurants bars mais garder le charme petit village
2. Avec une grenette

Commentaire écrit dans la rubrique « Un parc » :

Aucun

Commentaire écrit dans la rubrique « Une aire de jeux pour enfants » :

1. Skatepark

Commentaires écrits dans la rubrique « Des places de stationnements » :

1. Intégrées dans des bâtiments de logements
2. Souterrain

Commentaire écrit dans la rubrique « Des bornes pour véhicules électriques » :

Aucun

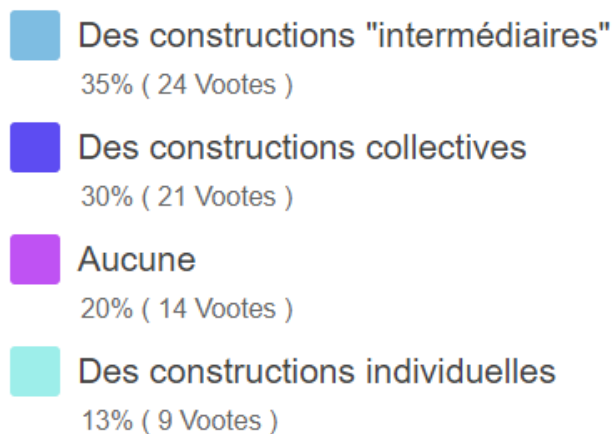
Commentaire écrit dans la rubrique « Une salle des fêtes » :

Aucun

Commentaires écrits dans la rubrique « Autres » :

1. Commerce et logement
2. Verger communal, jardins partagés
3. Une place piétonne avec des terrasses conviviales, des animations touristiques, à l'emplacement exact du carrefour actuel (face hôtel le Morillon) pour être le plus proche possible du vieux village. Les places de stationnement et accès automobile, invisibles, derrière les constructions (côté Nord), de manière à conserver un centre vraiment apaisé.

10/ Question à choix multiples : Quel type de construction serait adapté dans le cadre du développement des secteurs de la Pusaz et du Badney ? *Constructions intermédiaires = Rez-de-chaussée + 2 étages + combles maximum* *Constructions collectives = Supérieur à rez-de-chaussée + 2 étages + combles*
(Commentaires possibles pour la rubrique « Aucune »)



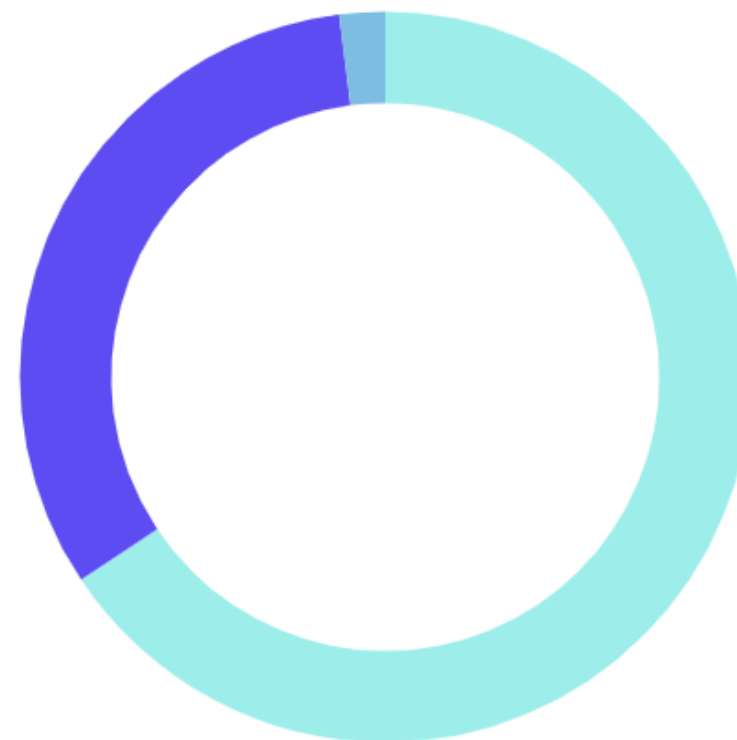
Nombre de participants : 57

Commentaire écrit dans la rubrique « Aucune » :

1. Habitat social, logements saisonniers. Pas de nouvelles "cages à lapin"

11/ Question à choix unique : Selon vous, quelle serait la répartition idéale entre hébergements touristiques et logements permanents sur les secteurs de la Pusaz et du Badney ?

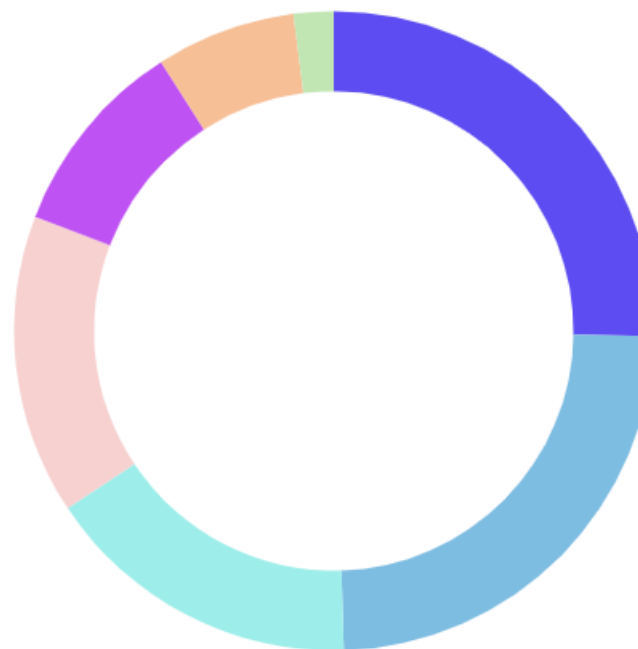
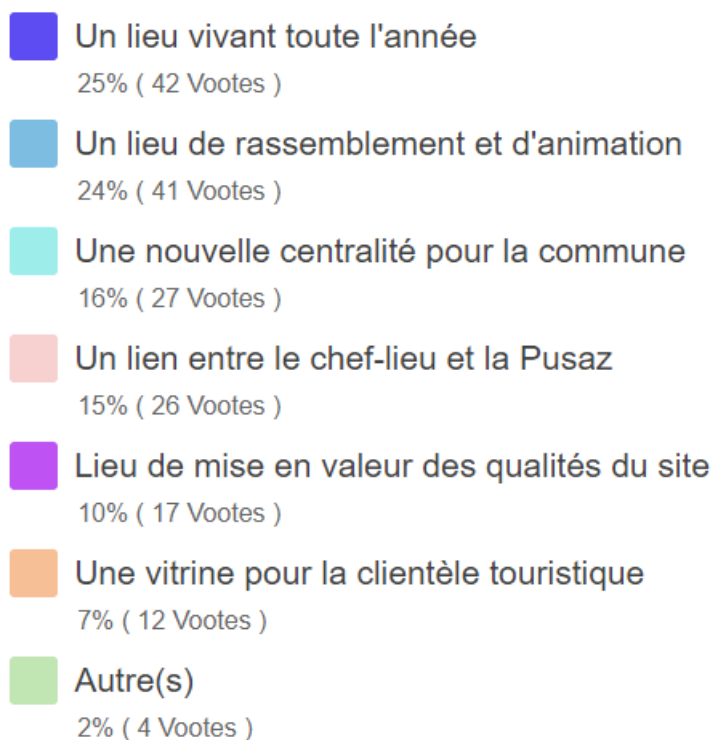
- Dominance de logements permanents
65% (37 Vootes)
- Un équilibre logements / hébergements
32% (18 Vootes)
- Dominance d'hébergements touristiques
2% (1 Voote)



Nombre de participants : 56

12/ Question à choix multiples : Si une nouvelle place publique était envisagée dans le secteur de la Pusaz, quels pourraient être ses usages ?

(Commentaires possibles pour la rubrique « Autres »)

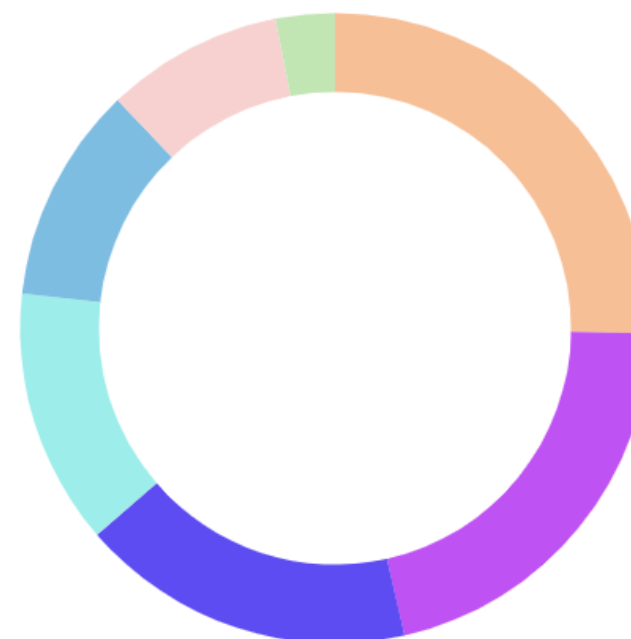


Nombre de participants : 57

Commentaire écrit dans la rubrique « Autres » :

1. Un espace pensé pour les personnes à mobilité réduite

13/ Question à choix multiples : Dans ce contexte, comment voyez-vous le devenir de la place de la Télécabine ? (Commentaires possibles pour la rubrique « Autres »)



Nombre de participants : 57

Commentaire écrit dans la rubrique « Autres » :

1. Ce lieu est trop éloigné du vrai centre du village. Il ne faut pas tout miser sur le ski et cette remontée, vouée à disparaître à 650 mètres d'altitude (station la plus basse de France?) dans le contexte du réchauffement climatique. Morillon a de bonnes cartes à jouer si on peut mettre en avant son caractère de village (et pas d'usine à ski)

14/ Question ouverte : Comment imaginez-vous le secteur de la Pusaz et du Badney dans 5/10 ans ?

Lignes directrices, activités ...

1. Identique avec rénovation du bâtiment du Badney
2. Tel qu'il est aujourd'hui
3. Lieu de rencontre toutes générations
4. Il ne faut pas se loupier sur l'aménagement qui doit être un mix entre commerce, place et logements ! C'est une des dernières chances de développer morillon et de rattraper notre retard de développement accumulé au fil des années !!
5. Un espace attractif avec différentes zones d'activités
6. Un lieu qui serait plus vivant et plus dynamisé qu'actuellement
7. Peut-être très différent de ce qui est maintenant. J'espère que ce sera attrayant pour les populations locales
8. Comme aujourd'hui, rien ne bouge depuis des années...
9. Un lieu vivant avec des animations. Une salle des fêtes. La création d'une crèche, qui fait défaut. Pourquoi construire des logements à l'année, alors qu'il n'existe rien sur la commune pour les parents ayant des enfants en bas âge
10. Un ensemble de bâtiments en harmonie avec le village.
11. Un nouveau centre village avec des liaisons mode doux sur l'axe entre les petits centres existants (mairie, superette, boucher).
12. Un cœur de village avec une place centrale et des commerçants/ restaurants autour, avec un grand axe piéton
13. Un lieu nourricier, de verdure et de vie, entre soleil et l'ombre des arbres du verger communal.
14. Un centre de vie locale avec place (bancs, jeux pour enfants), magasins (décoration, habillement), cafés, circulation piétonne, animation, marché couvert, en complément du centre historique (maisons anciennes à faire classer comme typiques)
15. Espace naturel sans construction
16. Avec un complexe autour de l'eau pour ouvrir la montagne à tous, skieurs et non skieurs
17. Un lieu de commerces
18. Beauté : vue de côté et de haut. Apaisement et sérénité. Animation conviviale. Structurant (circulation douce, vie du village...)
19. Une place de village avec des commerces locaux et un bar/restaurant avec terrasse. Un espace aéré avec possibilité de se rassembler pour les fêtes de village et avec quelques habitations permanentes en arrière-plan. on pourrait aussi y trouver la maison des associations. Et la possibilité de se garer à proximité (parking en arrière-plan).
20. Je suis incapable d'imaginer quelle sera la situation de la vallée à cette échéance que ce soit au niveau des enjeux écologiques, économiques ou de mobilité. Je ne cerne pas la volonté politique des élus, elle est trop floue pour moi. Or, c'est bien eux qui ont les cartes en main même sous couvert de concertation.
21. De la vie, de l'animation...
22. Un prolongement du centre village avec circulation douce
23. Un centre de village animé où les habitants aiment venir ainsi que les visiteurs
24. Le cœur du village

25. L'équilibre à trouver entre maintien du caractère naturel et vert du village (pas d'excès d'urbanisation), création d'un espace de centralité, lien avec les autres parties du village, exigences de sécurisation de la circulation automobile, réponses aux attentes des habitants permanents, adaptation aux attentes des vacanciers et des évolutions à venir, prise en compte de la réalité économique et de l'importance de l'activité touristique, dessine les contours d'un visage plus attractif de Morillon. La prise en compte de tous ces intérêts, parfois convergents, mais parfois aussi contradictoires, sera la clé d'une réalisation réussie.
26. On espère avec le moins de lits froids puisque la station va périlcliter
27. Un espace de vie à l'écart du flux de circulation, mais qui donne envie de s'y arrêter
28. Un lieu de vie toute l'année avec des animations pendant les saisons touristiques
29. De beaux bâtiments (en bois et pierre) avec des commerces y compris en re localisant au centre des commerces qui sont dispersés : la boucherie, le magasin Bio, etc. ... Recréer un cœur de village commerçant et une place pour le marché !
30. J'imagine une place vivante, avec quelques bâtiments intermédiaires et des commerces
31. Un deuxième centre contigu au centre historique
32. Nouvellement aménagé avec qualité
33. Aménagement « nature »
34. Un cœur de village animé vivant.
35. Une circulation apaisée, des beaux espaces publics et des constructions qui ne dénaturent pas le village.
36. A vous de nous le dire.... vous avez acheté les terrains et le bâtiment du badney qui ressemble à une ruine à lits froids.
37. Un espace de vie principalement lié aux activités de plein air 4 saisons
38. Il faut éviter l'étalement le long de la route, de l'entrée de Morillon au hameau du Verney et prioriser/arbitrer sur l'emplacement du cœur du village, aux cheminements piétons, donc pas de plus de 300/500m. Il ne faut pas se le cacher, le télécabine est voué à disparaître à 650m d'altitude. Le village doit recréer un centre dense, vivant été comme hiver, en mettant en valeur son patrimoine architectural et paysager. Le centre village doit partir de l'église et peut incorporer une partie (Sud/Ouest) de la Pusaz, mais ne peut aller jusqu'au Badney.
39. Centre de village et lieu de vie permanent
40. Lieu convivial de rencontres des villageois, avec une salle des fêtes, une grenette dans le style du pays (pierre et bois) un espace jeux d'enfants, des arbres, des lampadaires. Quelques petites boutiques artisanales et des places de parking pour s'arrêter aisément.

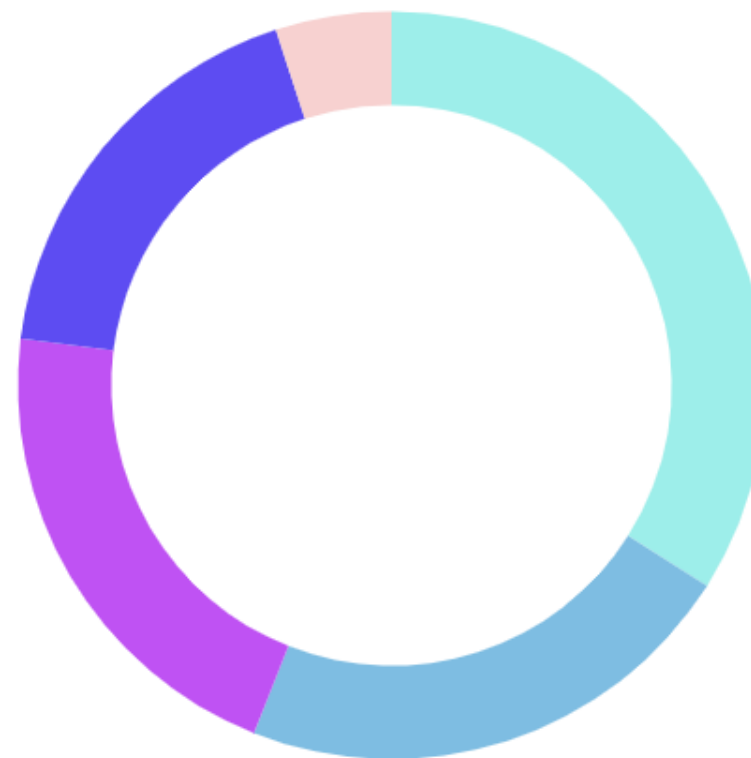
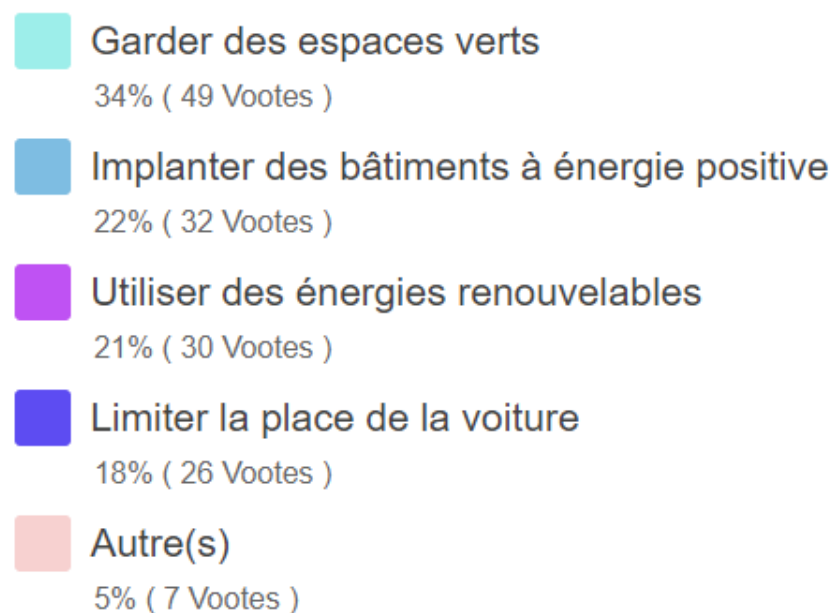
15/ Question ouverte : Quelles ambitions environnementales les secteurs de la Pusaz et du Badney doivent-ils adopter ?

1. Constructions et aménagement dans le respect des normes écologiques.
2. Ne rien rajouter à part de la végétation
3. Constructions écologiques et pourquoi pas une production d'énergie solaire pour la commune
4. Amélioration de la circulation et des arrêts de bus en hiver. Détourner la circulation si possible
5. Ne pas s'orienter vers de nouveaux immeubles à lits froids !!! et privilégier autour des équipements qui y seront installés des espaces arborés et paysagers de qualité .
6. Neutre en carbone avec espace vert
7. Garder l'âme d'un petit village : petits bâtiments en pierre et bois, de la végétation, une fontaine type abreuvoir,....
8. Les constructions actuelles sont toujours faites de façon à respecter aux maximum l'environnement. Ce n'est pas ça le sujet. Le sujet c'est d'être à l'écoute des jeunes entrepreneurs locaux bourrés d'idées mais qui n'ont pas de locaux ou de terrains pour exploiter leur potentiel. Alors ils vont ailleurs. là où ils sont accueillis...
9. Concertation avec les agriculteurs exploitants, respect de l'environnement (piétonisation), de la topographie et recherche d'une harmonisation avec le bâti existant.
10. Constructions limitées pour rester dans l'idée village
11. Limiter l'artificialisation des sols, être un lieu de rencontre et de mixité, participer à la résilience alimentaire.
12. Créer un nouveau centre de vie, mais en même temps protection et mise en valeur de l'habitat ancien : certains bâtiments (fermes, granges) risquent de disparaître pour être remplacés par des constructions modernes à l'investissement plus rentable (ex. la première maison ancienne sur la droite en montant Route des Follys vide depuis 15 ans
13. Ne pas urbaniser
14. Conserver l'esprit « petit » village montagnard et non usine à ski
15. Maximale ! Ce doit être une vitrine de ce point de vue.
16. Poser la question est déjà inquiétant.
17. Trouver un équilibre entre verdure et logements et centre animations
18. Esthétique montagne, un peu de verdure et pas de voitures
19. Zone sans voitures Zone piétonne , mobilité douce Espace apaisé
20. Intégration paysagère, maintien d'espaces de verdure, mobilité douce, neutralité carbone des logements et hébergements, amélioration paysagère du parking
21. Respect et application du rapport du GIEC.
22. Juste équilibre entre le besoin d'activité économique, le besoin d'accueil touristique et la qualité de vie des résidents Prise en compte d'une démarche environnementale raisonnée mais non dogmatique et sectaire
23. Un éclairage public propre
24. Respecter bien sûr l'environnement (pollutions, construction, etc. ...), respecter le paysage (taille raisonnable, conserver de la verdure, construction traditionnelle, ..) et aussi créer autour un univers de circulation adapté à cette zone (voitures avec parking, pistes cyclables, chemins piétons, ...)
25. Prendre toute mesures pour préserver notre planète

26. Il faut garder un maximum de verdure. Que ce soit pour des raisons écologiques (limiter l'artificialisation des sols), locales (garder un lieu agréable autour d'une place, des cheminements pas bétonnés) et touristiques (une place centrale arborée et verte donne envie d'y venir, de se poser)
27. Densité raisonnable hauteur limitée et point de sur montagnes fond de vallées
28. Préserver l'environnement, privilégier les mobilités douces
29. Être intégré avec le reste du village et les paysages. Que l'aménagement de ces secteurs soient la limite d'urbanisation et protéger la plaine agricole ensuite.
30. Construction type écoquartier
31. Sobriété énergétique et usage d'énergies renouvelables locales. Une certaine exemplarité sur le secteur serait souhaitable.
32. Aucunes
33. Construction exemplaire sur le plan écologique (maison passive). Favoriser les circulations douces (y compris vers le centre du village). Ne pas couper la Pusaz du centre du village par une route ou des stationnements (les mettre derrière les nouvelles constructions).
34. Préservation du point de vue du fond de vallée Point de passage des déplacements doux de la vallée (Taninges - la Rivière - Verchaix - Morillon - Samoëns - Sixt
35. Végétalisation du lieu, circulation des véhicules limitée

16/ Question à choix multiples : Comment ces ambitions environnementales pourraient-elles se traduire dans l'aménagement ?

(Commentaires possibles pour la rubrique « Autres » => commentaires page suivante)



Nombre de participants : 56

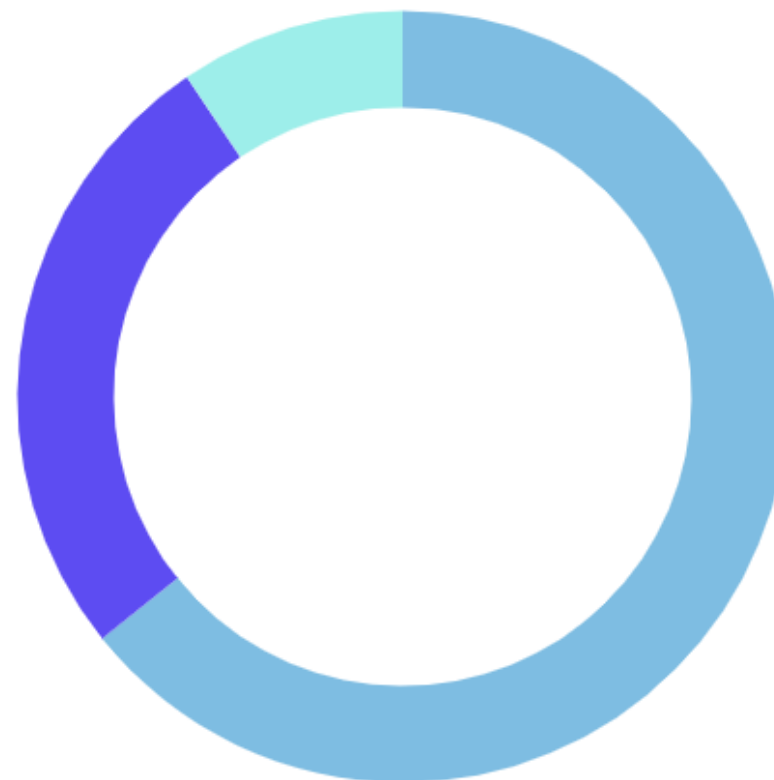
Commentaires écrits dans la rubrique « Autres » :

1. A part les pompes à chaleur, rien n'est valable ici en hiver ...
2. Résilience alimentaire avec verger municipal et jardin partagé
3. Réaliser une route en périphérie de ces zones aménagées pour constituer une véritable coupure d'urbanisation.
4. Relié par circulation douces (à pied, vélo) avec le centre du village

17/ Question à choix unique : Quel doit être le niveau d'engagement financier de la Commune dans le développement des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

(Commentaires possibles pour chaque réponse => commentaires page suivante)

- Équilibre dépenses/recettes de l'opération
61% (34 Vootes)
- Engagement fort, même si excédent de dépenses
25% (14 Vootes)
- Principalement par des investisseurs privés
9% (5 Vootes)



Nombre de participants : 55

Commentaire écrit dans la rubrique « Equilibre dépenses/recettes » :

Aucun

Commentaire écrit dans la rubrique « Engagement fort » :

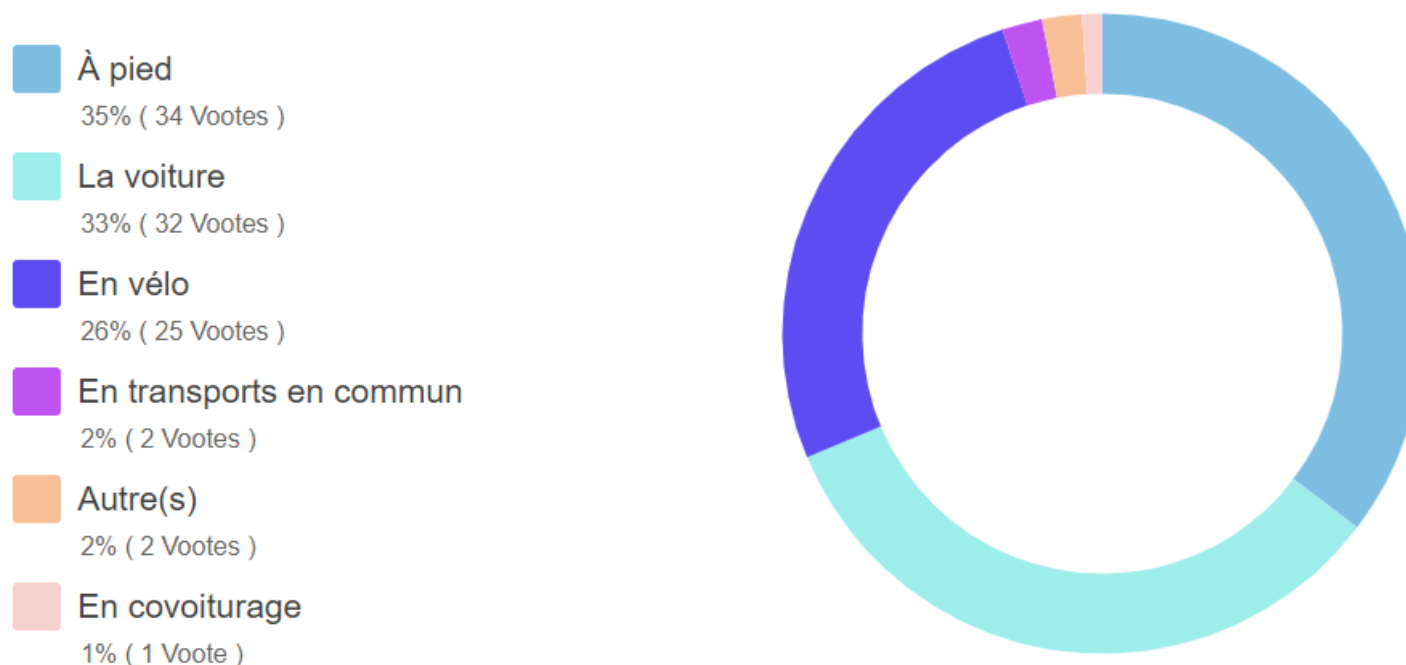
Aucun

Commentaires écrits dans la rubrique « Investisseurs privés » :

1. Ce qui n'empêche aucunement la commune de valider ou non le projet

18/ Question à choix multiples : Quel(s) moyen(s) de déplacement utilisez-vous le plus pour vous rendre dans le centre du village ?

(Commentaires possibles pour la rubrique « Autres »)



Nombre de participants : 55

Commentaire écrit dans la rubrique « Autres » :

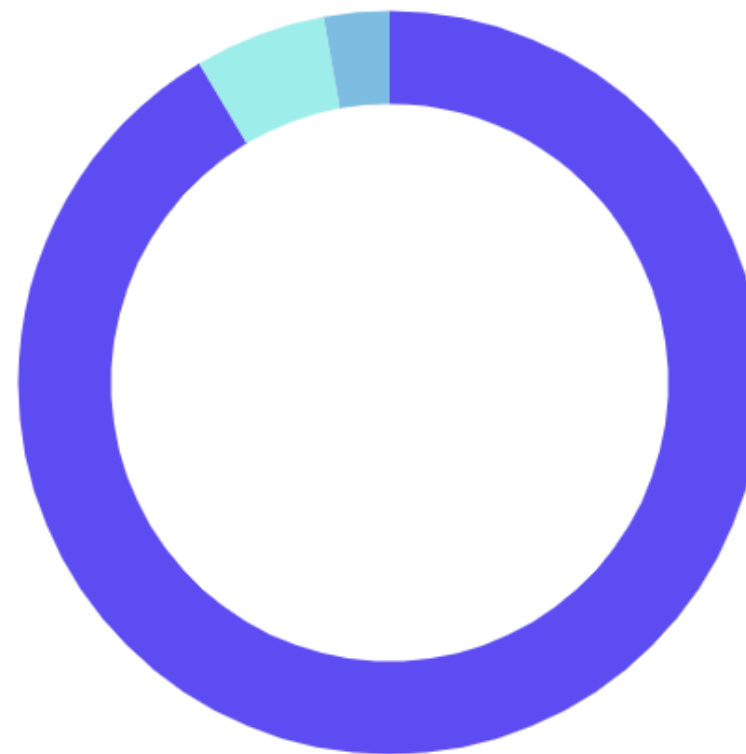
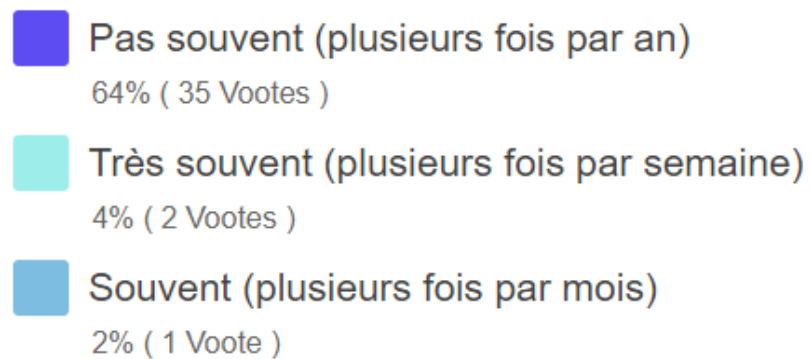
Aucun

19/ Question à choix unique : Utilisez-vous le grand parking de la télécabine ?



Nombre de participants : 55

20/ Question à choix unique : Si oui à la question précédente, à quelle fréquence ?



Nombre de participants : 38

21/ Question à choix unique : Si oui à la Question 19, durant quelle(s) période(s) ?



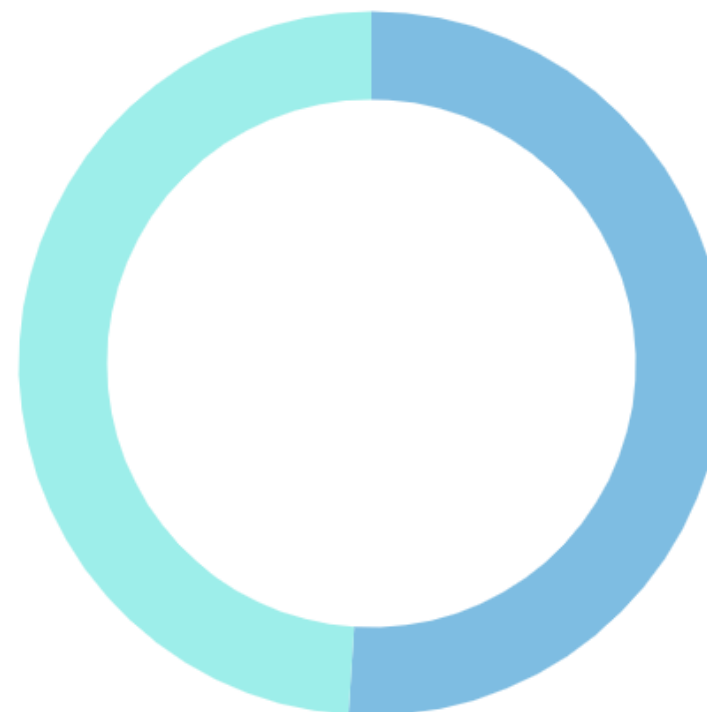
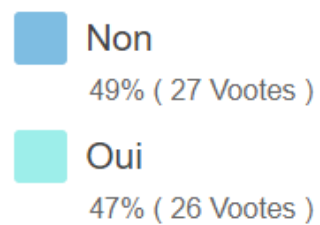
Nombre de participants : 35

22/ Question à choix unique : Selon vous, les possibilités de stationnement sont-elles en nombre suffisant en été ?



Nombre de participants : 52

23/ Question à choix unique : Selon vous, les possibilités de stationnement sont-elles en nombre suffisant en hiver ?



Nombre de participants : 53

24/ Question à choix multiples : Selon vous, le partage de l'usage de la voirie entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes dans le centre bourg de Morillon (route de Cluses, route de Samoëns, route du Lac Bleu) est-il favorable :



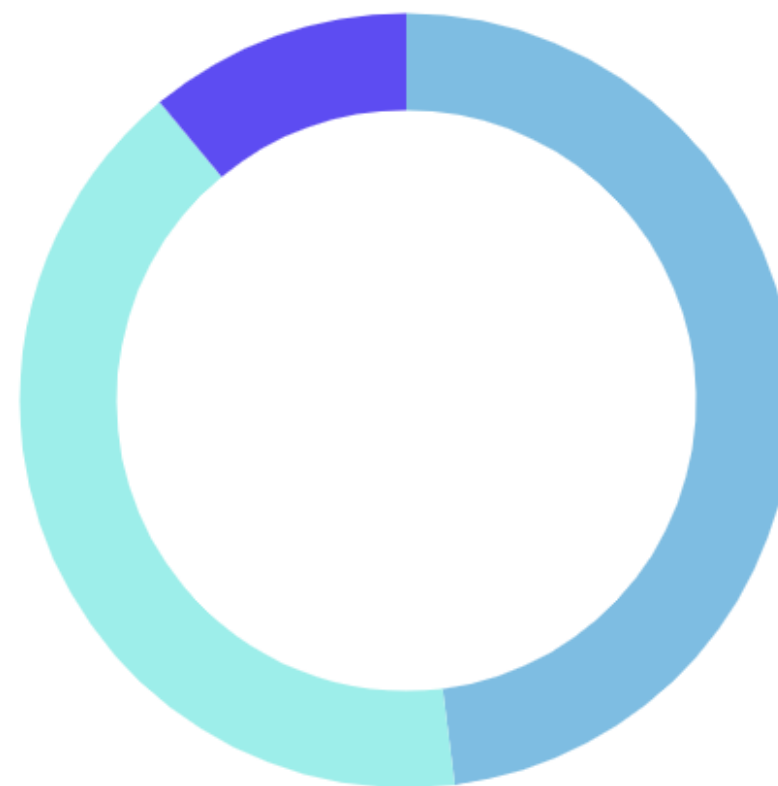
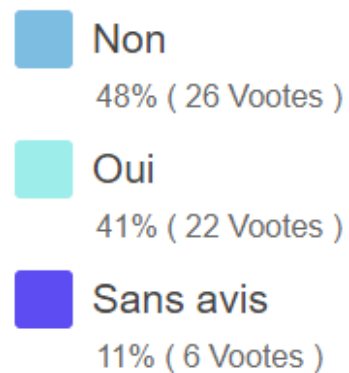
Nombre de participants : 55

25/ Question ouverte : En complément à la question précédente : pourquoi ?

1. Circulation piétonne catastrophique entre lac bleu et le village (pas de trottoirs, trafic intense) Manque de chemins/promenades piétons praticables pour circuler/descendre au village autrement que par la route. Manque de circulations pédestres transversales: exemples: - continuer le chemin "rue des Epennys" vers le cimetière - un chemin d'été suivant la piste bleue, du virage des Esserts/ch. de la Cuttaz à la mairie - un aménagement des parties trop raides du chemin "la Chillaz" / Honoraz et le détourner de la piste pour qu'il soit praticable l'hiver - un chemin transversal "Les Chavonnes" / "le Verney"
2. Sentiment d'insécurité,
3. Bonne alternative voitures/piétons avec le sens unique dans le centre du village
4. Manque de pistes cyclables. Espace restreint pour circuler à vélo en toute sécurité. A prévoir dans le projet, pour favoriser les déplacements écologiques au sein du village.
5. Pas ce voie cyclables et trottoirs insuffisants
6. Parce que question très mal formulée
7. Manque de trottoirs pour piétons
8. Aucun espace piéton
9. On est encore et toujours dans le tout bagnole Il est essentiel d'en sortir au plus vite. On pourrait envisager le retour d'une navette ferroviaire autonome en fond de vallée (Taninges - les Vallons de Samoëns) et il faudrait pour cela imaginer la compatibilité du projet de Morillon avec des déplacements simples et décarbonés (2 roues et navette 4 saisons).
10. Trottoir pour les piétons inexistant et déneigement (déglaçage) quasi inexistant l'hiver ! Liaison centre/lac et centre/vers le pont non sécurisé pour les piétons
11. Parce qu'on frise la saturation par moments dans certains secteurs malgré amélioration apportée par circulation circulaire
12. Manque de trottoirs
13. Il n'y a pas d'aménagement pour les autres. mais surtout il ne faut pas tomber dans l'excès du tout vélo des grandes villes, il y a la place pour cohabiter.
14. Il y a un espace piéton dans le village, sur la route du lac bleu et jusqu'à la télécabine
15. Car les voitures ont la priorité dans le tracé actuel de ces routes
16. Pas de piste cyclable
17. La route actuelle entre l'église et l'hôtel Le Morillon est inadaptée aux voitures, aux vélos ET aux piétons
18. Pas assez de trottoirs et bandes cyclables, manque de signalétique dans le bourg rappelant qu'en sens unique voiture, les vélos restent en double-sens.
19. La traversée du centre en sens unique est très positive mais il faut la finaliser par des aménagements de qualité. La descente piétonne vers le lac bleu a le mérite d'exister l'été mais reste +/- bricolée et peu attractive.
20. Aucune voie piétonne si ce n'est très courte à proximité de l'office de tourisme, aucune voie cyclable,
21. Pas de protection/ trottoir sauf en été pour les piétons
22. Absence de piste cyclable
23. Il est désormais possible de se déplacer à pied sans grand risque.
24. Je me suis trompé : Je voulais dire qu'actuellement c'est trop favorable à la voiture.
25. Pas de piste cyclable. Circulation des piétons et cyclistes plutôt dangereuse en période de grande affluence.

26. Pas d'aménagement cycliste
27. Où sont les pistes cyclables?
28. Pas de délimitation claire pour les piétons et les vélos et des zones protégées
29. Pas de piste cyclable et voirie dédié à la voiture (traversée dangereuse en vélo), discontinuité du parcours piéton
30. Le peu d'espace du centre paraît bien partagé
31. Pas de piste cyclable, pas de vrais trottoirs
32. Pas mal de zone aménagées pour les piétons y compris en été un chemin pour accès au lac bleu.
33. Pas de voie cyclable
34. Le sens unique est très positif mais ne laisse pas une place suffisante à la mobilité douce
35. Mobilité douce en centre village
36. Pas assez de chemins piétonniers, cheminements le long de la route pas assez sécurisés
37. Les conducteurs sont moins stressés et les piétons plus sécurisés.
38. Trottoirs trop étroits et absence d'aménagement ou d'adaptation de la vitesse en faveur des cycles.
39. Il n'y a pas de piste cyclable.

26/ Question à choix unique : Selon vous, la circulation sur la route de Samoëns est-elle problématique entre le centre du village et la place de la télécabine / le Badney ?



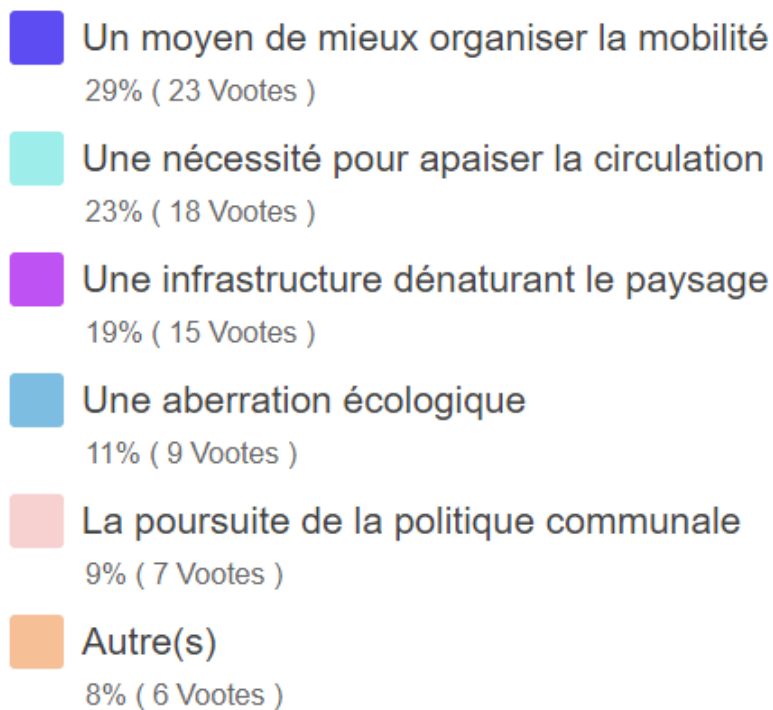
Nombre de participants : 54

27/ Question ouverte : En complément à la question précédente : pourquoi ?

1. Secteur dangereux à la sortie du parking et devant la place de télécabine en hiver
2. Il y a une jonction piétonne et VTT entre les deux lacs (à améliorer)
3. La circulation hivernale assez dense dans ce secteur, ne justifie pas le saccage de nos prairies pour créer de nouvelles routes. Encourager plutôt les déplacements à vélo en aménageant des pistes cyclables et en entretenant mieux les chemins existants. Morillon doit rester un village familial , vert où il fait bon vivre
4. Etranglement de la route, circulation difficile en haute saison
5. Il manque une piste cyclable protégée sur cette section (étroit, gros trafic, y compris camions)
6. Pas de problèmes rencontrés à cet endroit
7. Chemins piétonniers existants
8. Circulation fluide
9. Voir mes commentaires sur un changement des modes de déplacement dans la vallée
10. C'est plus compliqué l'hiver quand les bus s'arrêtent (bouchons)
11. Il n'y a pas d'indication indiquant qui a la priorité
12. Circulation assez fluide toute l'année excepté pendant les vacances à la descente du ski
13. Circulation incessante, embouteillages avant ou après le ski,
14. Pas problématique hors saison mais chargée l'hiver aux abords de la télécabine. Un contournement serait peut-être à étudier.
15. Actuellement circulation fluide car pas de centre-ville animé
16. Très problématique l'hiver. Il faut créer le contournement.
17. Bonne circulation
18. Traversée véhicule coupe le village en 2
19. Trop de circulation sur une portion étroite avec des passages fréquents d'un côté et de l'autre de la route
20. Priorité à droite très mal respectée
21. Circulation pas assez claire et manque de sécurité pour les piétons
22. Cela fonctionne bien, pas de bouchons. Les vélos et les piétons peuvent passer par les bords du coffres
23. N/A
24. Déjà dit pas assez de place à la mobilité douce
25. Manque de voie cyclable
26. Trop véhicules
27. Pas assez large, pas assez sécurisé
28. Vitesse forte notamment au Filon avec aucune possibilité pour la mobilité douce.
29. Vitesse des véhicules trop élevée
30. Vitesse trop élevée et trafic de poids lourds important

28/ Question à choix multiples : La création d'une voie nouvelle contournant le secteur de la Pusaz, voire du Badney, est-elle ? (Commentaires possibles pour la rubrique « Autres » => commentaires page suivante)

Précision concernant le choix "La poursuite de la politique communale" : débutée depuis plusieurs années avec la réalisation de la route des Grands Champs notamment.

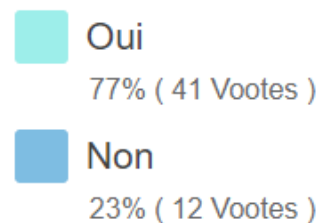


Nombre de participants : 51

Commentaires écrits dans la rubrique « Autres » :

1. Faciliterait la circulation et la sécurité devant la place du télécabine donc valable à partir du moment où l'accès aux commerces restent possible !!
2. Malgré son impact paysager et destruction d'espace, le contournement est intéressant à condition que la route actuelle soit piétonisée, en particulier le carrefour face à l'hôtel. Permettrait de dévier le trafic traversant et en plus les voitures des skieurs l'hiver. Mais si cela aboutit au statut quo sur la route (duplication) le bilan est négatif
3. Ceci peut être fait en préservant l'espace naturel et en compensant la nouvelle emprise par des espaces aménagés
4. Ça dépend où

29/ Question à choix unique : Le développement des secteurs de la Pusaz et du Badney doivent-ils contribuer à renforcer l'attractivité touristique de Morillon ? (Commentaires possibles pour chaque réponse => commentaires page suivante)



Nombre de participants : 53

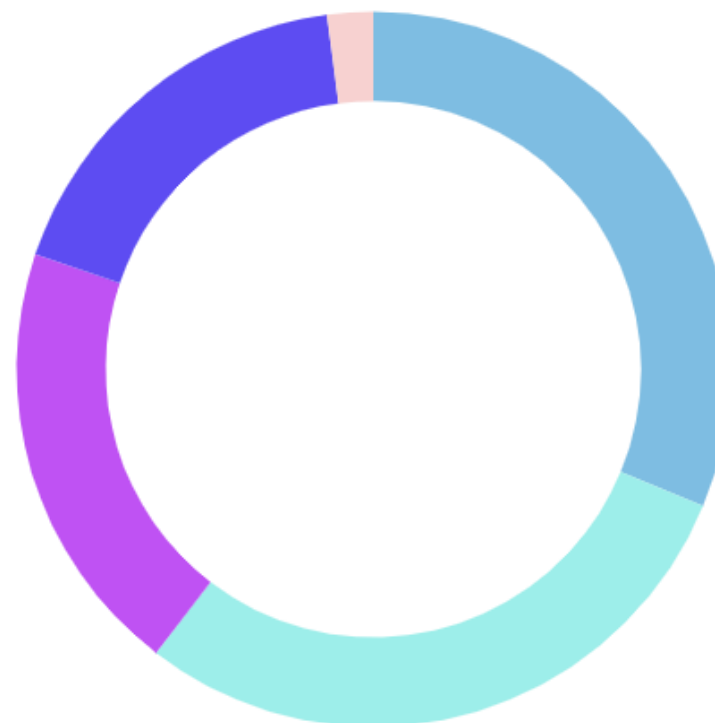
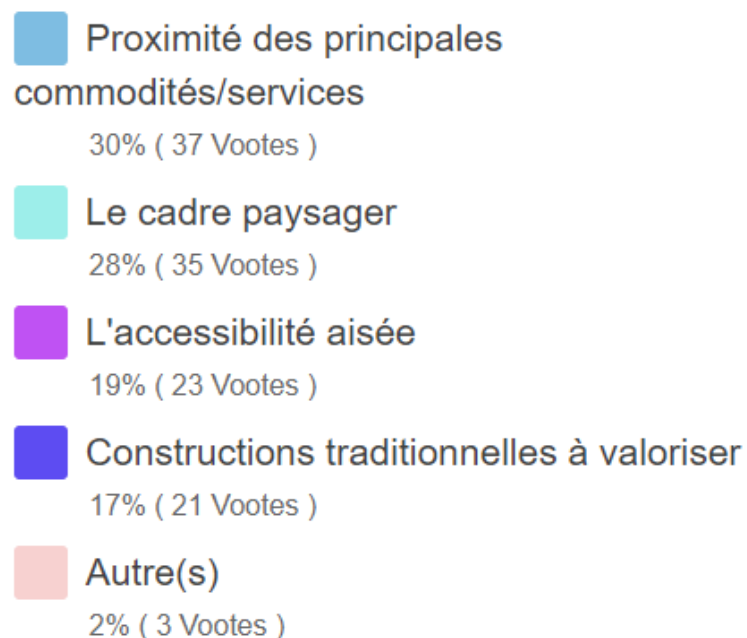
Commentaires écrits dans la rubrique « Oui » :

1. Oui pour la Pusaz (si reliée en zone piétonne au cœur du village/église) Non pour le Badney (sans avenir à terme et trop éloigné)
2. Nos touristes aujourd'hui vont profiter du centre de Samoens car nous n'avons rien à leur proposer

Commentaire écrit dans la rubrique « Non » :

Aucun

**30/ Question à choix multiples : Dans l’affirmative, quel(s) sont les atouts « naturels » de ces secteurs ?
(Commentaires possibles pour la rubrique « Autres »)**



Nombre de participants : 49

Commentaires écrits dans la rubrique « Autres » :

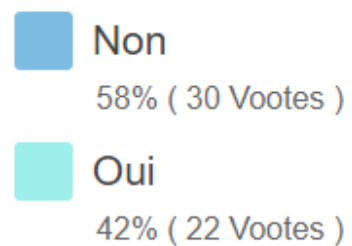
1. Zone piétonne, place conviviale, à l'emplacement du carrefour routier actuel (Pusaz), avec réseau convergent de circulations douces. Le Badney reste un parking skieur l'hiver, à l'écart du centre du village

31/ Question ouverte : Quel(s) aménagement(s) pouvant développer l'attractivité de Morillon aimeriez-vous voir sur ce secteur ?

1. Création d'un lien entre le lac / le centre du village / le télécabine
2. Déjà dit précédemment.
3. Aucun
4. Rien
5. Consignes à ski
6. Un centre aquatique
7. Lieu de convivialité (vie associative) avec la proximité du centre village réorganisé dans le triangle du cœur historique
8. Une salle polyvalente, une place de marché accueillante.....
9. Une place "verte" avec bancs, arbres donnant de l'ombre en été (pour se protéger du soleil !) mais perdant ses feuilles en hiver pour profiter du soleil !), jeux pour enfants, cafés et magasins, espace d'animation, une halle couverte (comme à Samoens) pour animation, expositions, marchés, jeux à l'ancienne, "parcours sportif"
10. Des commerces, un regroupement de guides digne de ce nom, une crèche ou mam ou autre etc...
11. Salle des fêtes, bar
12. Terrain de volley et ou basket , tables de ping-pong, équipements permanents en libre accès permettant de faire musculation, abdominaux...
13. Une place de village vivante, un peu comme Samoëns mais en plus petit, avec des animations qui attirent du monde et développent les commerçants
14. Une salle polyvalente et une place de marché
15. Une place du village pouvant recevoir festivités/animations sans vouloir copier la grenette mais dans cet esprit. Des terrasses, des commerces attractifs et s'il faut assurer une rentabilité à l'opération: un hébergement hôtelier puisque nous n'aurons malheureusement plus d'hôtel à Morillon.
16. Un complexe spa
17. Création d'un musée dans le Badney.
18. Des commerces
19. Aucun. Morillon n'a pas besoin d'améliorer son attractivité, il me semble. La quantité de touristes présents en hiver et en été n'est pas suffisante? Si c'est le cas, pour qui n'est-elle pas suffisante?
20. Une zone apaisée piétonne, un vrai centre de village avec une place et une grenette par exemple
21. Place (animations), infrastructures manquantes (à partager avec les habitants) : salle des fêtes / spectacle, bien-être (sans évoquer le centre aquatique qui reste l'équipement manquant le plus évoqué, mais à l'échelle du Haut-Giffre
22. Des activités sportives visibles pour animer et créer un spectacle permanent Un mur d'escalade par exemple
23. Une piscine !! Une patinoire l'hiver
24. Un parc
25. Une place avec des commerces regroupés, des logements et peut être de la restauration (sans oublier quelques stationnements)
26. Logement, place avec un café de village, jeu pour enfants

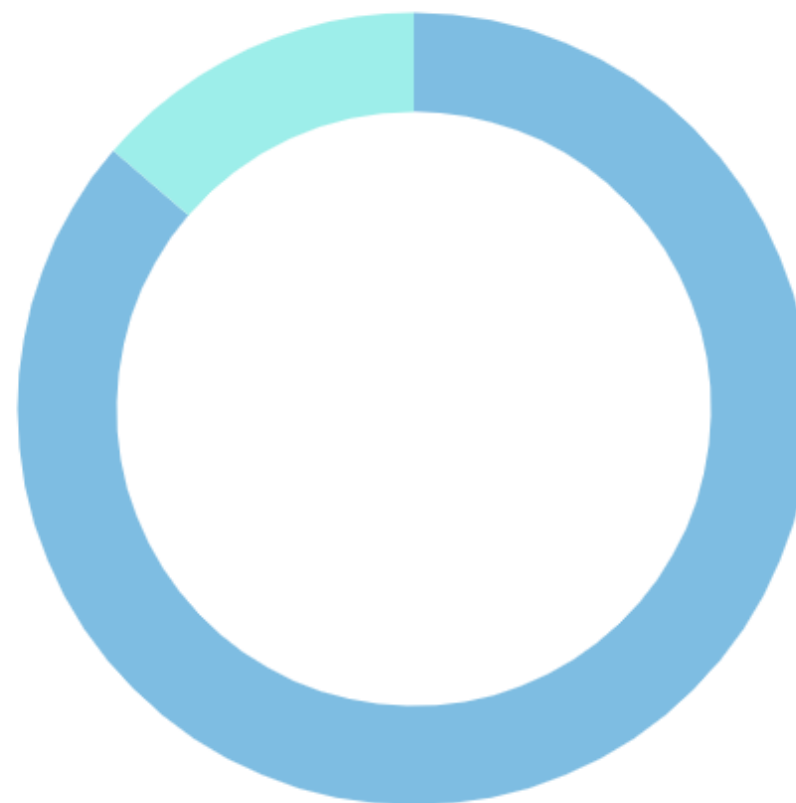
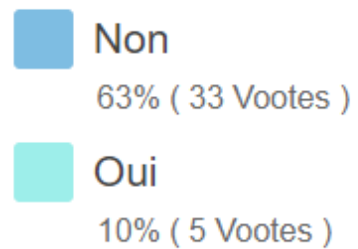
- 27. Office tourisme , cinéma - salles - polyvalentes, expositions conférences etc...
- 28. Accès vélo avec aire de jeux
- 29. Une place, quelques commerces, des voies de circulation, des logements à l'année et des hébergements touristiques hôteliers ou lit chaud.
- 30. Hébergement touristique, mise en scène du paysage, services ou activités innovants...
- 31. Aucun, je suis contre l'augmentation de l'offre touristique

32/ Question à choix unique : Avez-vous eu connaissance de la concertation menée par la municipalité concernant ce même secteur organisée en fin 2019/ début 2020 ?



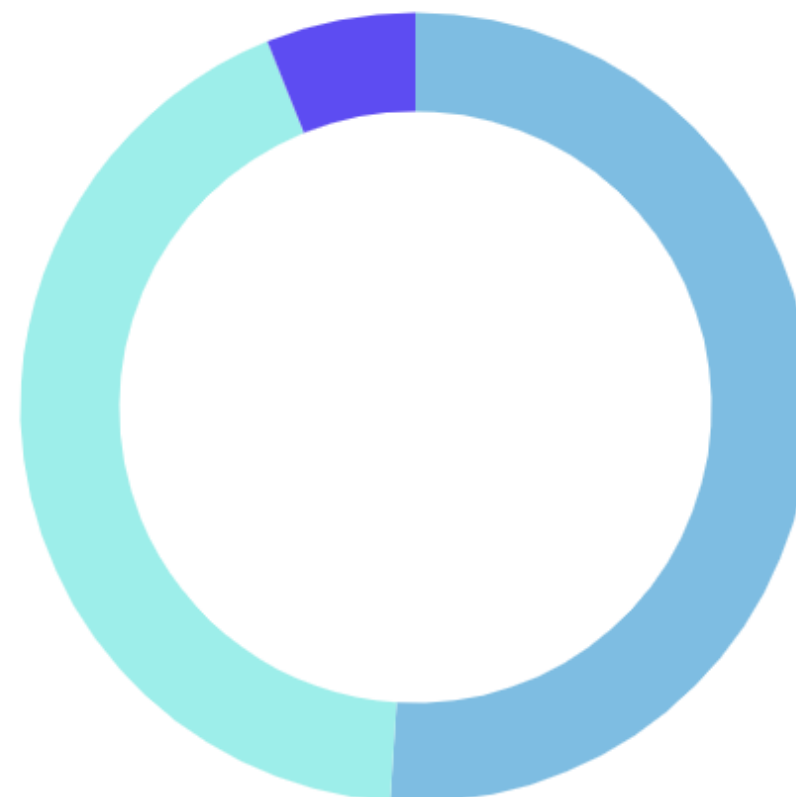
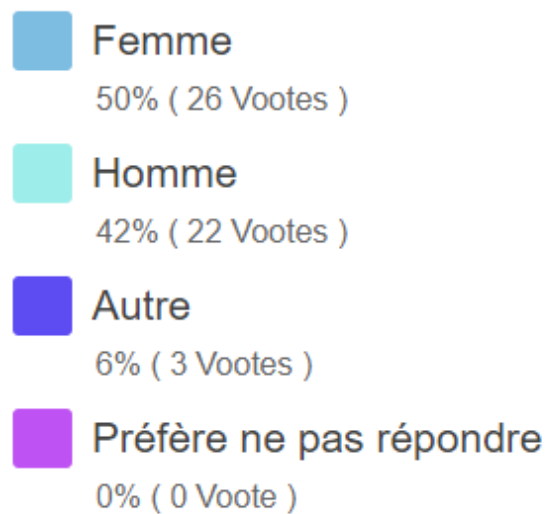
Nombre de participants : 52

33/ Question à choix unique : Si oui à la question précédente : y avez-vous participé ?



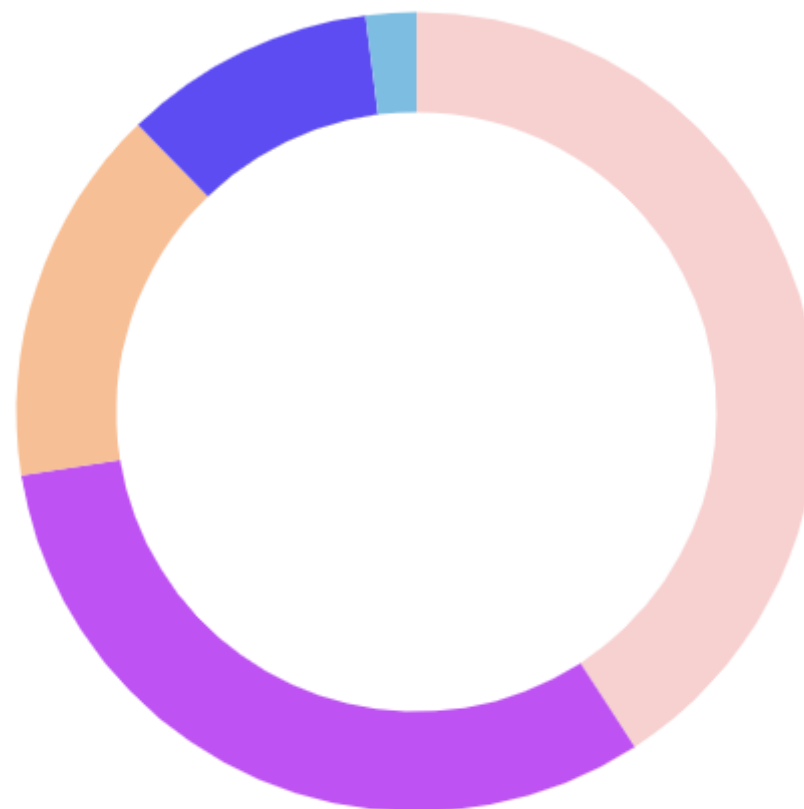
Nombre de participants : 38

34/ Question à choix unique : À quel genre vous identifiez-vous ?



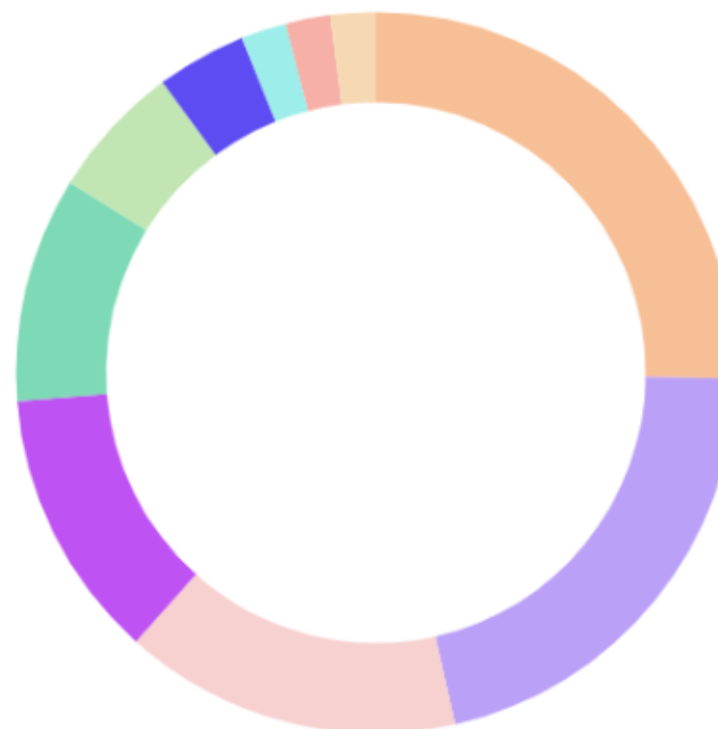
Nombre de participants : 51

35/ Question à choix unique : Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?



Nombre de participants : 51

36/ Question à choix unique : Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?



Nombre de participants : 51

37/ Question ouverte : Laissez un avis ou développez un point de vue sur les enjeux d'urbanisation des secteurs de la Pusaz et du Badney :

1. Prolongement du centre village, débarrassé des voitures et laissant place aux enfants, aux vélos et petons, valorisant l'esthétique traditionnelle
2. Ce secteur nécessite un aménagement raisonné en adéquation avec les besoins des Morillonnais tout au long de l'année. Il faut absolument éviter des logements avec des lits froids!
3. On compte sur vous pour réaliser un projet cohérent et intelligent qui saura rester raisonnable en termes de développement !
4. Indispensable pour réduire la circulation (donc pollution et bruit) et créer de la vie à Morillon pour locaux et touristes, tous âges, toute saison. Très regrettable que la nouvelle école ne soit pas à la place de caserne de pompiers, dite "centre de secours". Nouveau parking vers Lac Bleu 40 places inutile. SVP créer des voies piétonnes
5. Pas de construction.
6. Le projet doit être examiné avec des lunettes du 21ème siècle, i.e. en tenant compte de toutes les transformations en cours de nos modes de vie et de déplacement (crise climatique, efficacité énergétique, bio diversité, ...) et avec une logique de vallée et non de clocher.
7. Il est important de développer ces secteurs afin d'avoir une vie de village plus vivante pour les locaux comme pour attirer aussi les touristes
8. Suite à la préemption du terrain par la commune et la somme investie il faudra bien qu'il en sorte quelque chose, d'autant que le bâtiment du Badney finira par s'écrouler à force d'attendre une décision sur son utilisation.
9. Ce domaine pourrait être amélioré et il faut espérer qu'il le sera.
10. L'importance stratégique du secteur est telle que prendre le temps nécessaire de cette concertation, de la réflexion, en y associant les forces vives et acteurs concernés est indispensable, et condition sine qua non de réussite.
11. Pouvoir allier centralité du village et respect de l'environnement
12. Cet aménagement doit servir à définir, à exprimer l'identité et le positionnement touristique de notre vallée à 10 et 20 ans. Il doit être la vitrine d'un vrai projet politique de nos élus pour passer d'un tourisme quantitatif à un tourisme qualitatif Cet aménagement doit être la porte d'entrée de la vallée
13. Je pense que les meilleurs projets est celui qui saura apporter de la dynamique (population, commerce, restaurants, logements, stationnements) avec un nouveau lieu central mais sans dénaturer la commune avec une autre route de contournement.
14. Pas de résidences secondaires (Lits froids) il y en a assez Zone artisanale pour maintien de l'emploi Retour sur le passé pour les générations futures ,un espace dédié à l'histoire de Morillon , tradition , vie montagnarde , artisanat etc...
15. Secteur clé demande un effort de la municipalité si besoin .

II – Réponses au questionnaire Vooter sur support papier

Questionnaire : Quels enjeux à prendre en considération en vue de l'aménagement des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

Les secteurs de la Pusaz et du Badney occupent un emplacement stratégique dans le chef-lieu de Morillon à l'articulation du bourg historique et de son extension moderne autour de la télécabine. Ils représentent la dernière grande réserve d'urbanisme du territoire et font l'objet d'études en vue de leur aménagement depuis de nombreuses années. Le contexte ayant aujourd'hui évolué depuis l'approbation du PLU début 2020, la Commune de Morillon souhaite partager ses réflexions sur les nouveaux enjeux pour ces deux secteurs à travers une concertation avec la population.

Dans ce but, la municipalité travaille avec un groupe d'étudiants de Master 2 en Géographie et Aménagement de la Montagne (Université Savoie Mont-Blanc de Chambéry) pour mener une étude sur ces nouveaux enjeux.

Le présent questionnaire anonyme est mis à votre disposition pour vous permettre de participer et d'alimenter les réflexions sur les secteurs de la Pusaz et du Badney.

De plus, une réunion publique sera organisée en complément le lundi 14 novembre à 19h00 à la salle de réunion ASEMV derrière la Mairie de Morillon.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre implication dans le processus de concertation autour de ce projet structurant pour notre territoire.

Ce questionnaire est consultable du lundi 07/11 au dimanche 04/12 inclus.

Un format papier et un registre sont également disponibles en mairie.

Questions générales :

- Question à choix unique : Dans quel secteur de Morillon habitez-vous ?

1. Centre du village / Lac Bleu / Filon
2. Vers le Pont / Les Miaux / Les Champs
3. Route des Esserts
4. Vernet d'en Bas
5. Caton / Visigny
6. Ville-Derrière / Follys / La Chillaz
7. Verney d'en Haut
8. Les Esserts
9. Route du Mas Devant
10. Badney / Honoraz / Clos Gex
11. Extérieur à Morillon

- Question à choix unique : Vous êtes à Morillon ... ?

1. À l'année
2. En résidence secondaire
3. Pour le travail
4. Autre (commentaire possible)

5. De passage
6. Pour les vacances (tourisme)

Questions sur l'aménagement de la Pusaz et du Badney :

- Question ouverte : Pour vous, qu'est-ce qu'une centralité dans un village ?

- Question à choix unique : Pour vous, est-ce que le village de Morillon manque de centralité ?

1. Évidemment
2. Plutôt oui
3. Plutôt non
4. Pas du tout
5. Sans avis

Commentaire : Si oui (réponses correspondant à "évidemment" ou "plutôt oui"), pourquoi ?

- Question ouverte : Comment percevez-vous les secteurs de la Pusaz et du Badney actuellement ? (Préciser quelques mots clés).

- Question à choix unique : Pour vous, est-il pertinent développer l'urbanisation des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

1. Évidemment
2. Plutôt oui
3. Plutôt non
4. Pas du tout
5. Sans avis

Commentaire : Pour quelles raisons ?

- Question à choix multiples : À travers le terme "urbanisation", que voyez-vous ?

Commentaire possible dans la case "Autres".

1. Atteinte au milieu naturel
2. Organisation des déplacements et de la mobilité
3. Mise en valeur des espaces naturels
4. Nouvelles activités économiques
5. Nouvelles activités touristiques
6. Nouvelles activités culturelles
7. Nouveau lieu de vie
8. Développement de services publics
9. Moyen de répondre à des besoins du territoire et/ ou de la population
10. Une opportunité d'avoir une démographie dynamique
11. Sans avis
12. Autres

- Question à choix multiples : Pour vous, quel type de programmation pourrait être fait sur la Pusaz et le Badney ?

1. Résidence de tourisme
2. Hôtel
3. Logements permanents
4. Résidences secondaires
5. Commerces alimentaires
6. Commerces de sports d'hiver
7. Café / Bar / Restaurant
8. Artisanat

9. Services publics
10. Activités de loisirs
11. Aucun
12. Autres :

- Quel(s) type(s) d'équipement public(s) manque-t-il sur Morillon et pourrait être présent sur le secteur de la Pusaz et du Badney ?

1. Une place
2. Un parc
3. Une aire de jeux pour enfants
4. Des places de stationnement
5. Des bornes de recharge pour véhicules électriques
6. Une salle des fêtes
7. Aucun
8. Autre : (texte)

- Question fermée : Quel type de construction serait adapté dans le cadre du développement des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

1. Des constructions individuelles Oui / Non
2. Des constructions « intermédiaires » (rdc + 2 + combles max.) Oui / Non
3. Des constructions collectives (> à rdc + 2 + combles) Oui / Non

- Question à choix unique : Selon vous, quel serait la répartition idéale entre hébergements touristiques et logements permanents sur les secteurs de la Pusaz et du Badney ?

1. Dominance logements permanents
2. Dominance d'hébergements touristiques
3. Equilibre entre logements permanents et hébergements touristiques

- Question à choix multiples : si une nouvelle place publique était envisagée dans le secteur de la Pusaz, quelles pourraient être ses usages ?

1. Une nouvelle centralité pour la commune
2. Un lieu de rassemblement et d'animation
3. Un lieu vivant toute l'année
4. Un emplacement permettant de mettre en valeur les qualités du site

5. Un espace assurant le lien entre le chef-lieu existant et l'urbanisation nouvelle de la Pusaz
6. Une vitrine pour la clientèle touristique
7. Autre :

- Question à choix multiples : Dans ce contexte, comment voyez-vous le devenir de la place de la Télécabine ?

1. Un espace marquant l'entrée dans le cœur du chef-lieu
2. Un lieu dédié à la mobilité
3. Un lieu vivant toute l'année
4. Un lieu de rassemblement et d'animation
5. Une vitrine pour la clientèle touristique
6. Un espace avec une circulation apaisée.
7. Autre :

- Question ouverte : Comment imaginez-vous le secteur de la Pusaz et du Badney dans 5/10 ans ? (Lignes directrices, activités)

- 2/3 chalets (max 2 étages)
- 1 place + jeu enfants
- Ecole qui aurait toute la place dans ce lieu.

- Question ouverte : Quelles ambitions environnementales les secteurs de la Pusaz et du Badney doit-il adopter ?

- Question à choix multiples : Comment ces ambitions environnementales pourraient-elles se traduire dans l'aménagement ?

1. Garder des espaces verts ?
2. Implanter des bâtiments à énergie positive ?
3. Limiter la place de la voiture ?
4. Utiliser des énergies renouvelables ?
5. Autres : (texte)

- Question fermée : Quel doit être le niveau d'engagement financier de la Commune dans le développement des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

1. Le développement de ces secteurs doit reposer principalement sur des investisseurs privés
2. L'engagement financier de la Commune doit être équilibré entre les dépenses et les recettes de l'opération
3. Les enjeux sur ces secteurs justifient un engagement financier fort de la collectivité, y compris si cela entraîne un excédent de dépenses.

Questions sur la mobilité :

- Question à choix multiples : Quel(s) moyen(s) de déplacement utilisez-vous le plus pour vous rendre dans le centre du village ?

1. La voiture
2. À pied
3. En vélo
4. En transports en commun
5. En covoiturage

- Question fermée : Utilisez-vous le grand parking de la télécabine ?

1. Oui
2. Non

- Question fermée : Si oui, à quelle fréquence ?

1. Très souvent (plusieurs fois par semaine)
2. Souvent (plusieurs fois par mois)
3. Pas souvent (plusieurs fois par an)

- Question fermée : durant quelle(s) période(s) ?

4. toute l'année
5. uniquement en saison basse (été / automne / printemps)
6. uniquement en saison haute (hivers)

- Question fermée : Selon vous, les possibilités de stationnement sont-elles en nombre suffisant en été ?

1. Oui
2. Non

- Question fermée : Selon vous, les possibilités de stationnement sont-elles en nombre suffisant en hiver ?

1. Oui
2. Non

- Question fermée : Selon vous, le partage de l'usage de la voirie entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes dans le centre bourg de Morillon (route de Cluses, route de Samoëns, route du Lac Bleu) est-il favorable :

1. Aux piétons
2. Aux cyclistes
3. Aux véhicules
4. Sans avis

Question ouverte : Pourquoi ?

- Question fermée : Selon vous, la circulation sur la route de Samoëns est-elle problématique entre le centre du village et la télécabine / le Badney ?

1. Oui
2. Non
3. Sans avis

Question ouverte : Pourquoi ?

- Question à choix multiples : la création d'une voie nouvelle contournant le secteur de la Pusaz, voire du Badney, est-elle :

1. Une nécessité pour apaiser la circulation dans le chef-lieu
2. Une aberration écologique
3. Un moyen de mieux organiser la mobilité sur la commune
4. Une infrastructure pouvant avoir un impact négatif sur le paysage
5. Une poursuite de la politique la commune débutée depuis plusieurs années, avec la réalisation de la route des Grands Champs notamment.
6. Autre :

Il serait intelligent de faire un contournement digne de ce nom, c'est à dire faire sortir la voie au delà du cabinet vétérinaire ; et là on pourra parler de voie de contournement.

Questions sur l'attractivité :

- Question fermée : Le développement des secteurs de la Pusaz et du Badney doit-il contribuer à renforcer l'attractivité touristique de Morillon ?

1. Oui
2. Non

- Question à choix multiples : Dans l'affirmative, quel(s) sont les atouts « naturels » de ces secteurs ?

1. Le cadre paysager
2. L'emplacement à proximité des principales commodités et services
3. La présence de constructions traditionnelles à valeur patrimoniale
4. L'accessibilité aisée
5. Autre :

- Question ouverte : Quel(s) aménagement(s) pouvant développer l'attractivité de Morillon aimeriez-vous voir sur ce secteur ?

• Construire un chalet ⇒ Ecole
• Aire de jeux enfants + parc
• Chalets pour résidents permanents
⇒ cela entraînerait la présence de nouvelles familles ⇒ activités + développements croissants.

Questions supplémentaires sur votre profil :

- Question fermée : Avez-vous eu connaissance de la concertation menée par la municipalité concernant ce même secteur organisée en fin 2019/ début 2020 ?

1. Oui
2. Non

- Question fermée : Si oui, y avez-vous participé ?

1. Oui
2. Non

- Question fermée : À quel genre vous identifiez-vous ?

1. Homme
2. Femme
3. Autre
4. Préfère ne pas répondre

- Question ouverte : Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

1. Moins de 18 ans
2. 18 - 25 ans
3. 26 - 35 ans
4. 36 - 50 ans
5. 50 - 64 ans
6. 65 ans et plus

- Question fermée : Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

1. Agriculteur
2. Artisan
3. Commerçant
4. Chef d'entreprise
5. Profession libérale
6. Cadre ou profession intellectuelle supérieure
7. Profession intermédiaire
8. Employé
9. Ouvrier
10. Retraité
11. Demandeur d'emploi
12. Homme ou Femme au foyer
13. Étudiant, lycéen
14. Autre

- Possibilité de mettre un commentaire de fin : laissez un avis ou développer un point de vue :

Et si pour une fois, vous serviez les intérêts de la commune ?

Et si vous entamiez la réfection du bâtiment : "le Badney", qui pourrait abriter des activités, et qui offrirait un autre spectacle... que celui actuellement.

Questionnaire : Quels enjeux à prendre en considération en vue de l'aménagement des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

Les secteurs de la Pusaz et du Badney occupent un emplacement stratégique dans le chef-lieu de Morillon à l'articulation du bourg historique et de son extension moderne autour de la télécabine. Ils représentent la dernière grande réserve d'urbanisme du territoire et font l'objet d'études en vue de leur aménagement depuis de nombreuses années. Le contexte ayant aujourd'hui évolué depuis l'approbation du PLU début 2020, la Commune de Morillon souhaite partager ses réflexions sur les nouveaux enjeux pour ces deux secteurs à travers une concertation avec la population.

Dans ce but, la municipalité travaille avec un groupe d'étudiants de Master 2 en Géographie et Aménagement de la Montagne (Université Savoie Mont-Blanc de Chambéry) pour mener une étude sur ces nouveaux enjeux.

Le présent questionnaire anonyme est mis à votre disposition pour vous permettre de participer et d'alimenter les réflexions sur les secteurs de la Pusaz et du Badney.

De plus, une réunion publique sera organisée en complément le lundi 14 novembre à 19h00 à la salle de réunion ASEMV derrière la Mairie de Morillon.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre implication dans le processus de concertation autour de ce projet structurant pour notre territoire.

Ce questionnaire est consultable du lundi 07/11 au dimanche 04/12 inclus.

Un format papier et un registre sont également disponibles en mairie.

Questions générales :

- Question à choix unique : Dans quel secteur de Morillon habitez-vous ?

1. Centre du village / Lac Bleu / Filon
2. Vers le Pont / Les Miaux / Les Champs
3. Route des Esserts
4. Vernet d'en Bas
5. Caton / Visigny
6. Ville-Derrière / Follys / La Chillaz
7. Verney d'en Haut
8. Les Esserts
9. Route du Mas Devant
10. Badney / Honoraz / Clos Gex
11. Extérieur à Morillon

- Question à choix unique : Vous êtes à Morillon ... ?

1. À l'année
2. En résidence secondaire
3. Pour le travail
4. Autre (commentaire possible)

5. De passage
6. Pour les vacances (tourisme)

Questions sur l'aménagement de la Pusaz et du Badney :

- Question ouverte : Pour vous, qu'est-ce qu'une centralité dans un village ?

C'est l'existence d'un endroit "identifié" comme lieu de rencontre, mais aussi ou tout simplement des services publics.

- Question à choix unique : Pour vous, est-ce que le village de Morillon manque de centralité ?

1. Évidemment
2. Plutôt oui
3. Plutôt non
4. Pas du tout
5. Sans avis

Commentaire : Si oui (réponses correspondant à "évidemment" ou "plutôt oui"), pourquoi ?

Village tout en "longueur".
Pas de cœur de village.
Village que l'on "traverse".

- Question ouverte : Comment percevez-vous les secteurs de la Pusaz et du Badney actuellement ? (Préciser quelques mots clés).

Secteurs délaissés et immobiliers en déclin
particulièrement le Badney /

• Question à choix unique : Pour vous, est-il pertinent développer l'urbanisation des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

1. Évidemment
2. Plutôt oui
3. Plutôt non
4. Pas du tout
5. Sans avis

Commentaire : Pour quelles raisons ?

Possibilité pour des "anciens" de se rapprocher des divers services proposés dans le village

• Question à choix multiples : À travers le terme "urbanisation", que voyez-vous ?

Commentaire possible dans la case "Autres".

1. Atteinte au milieu naturel
2. Organisation des déplacements et de la mobilité
3. Mise en valeur des espaces naturels
4. Nouvelles activités économiques
5. Nouvelles activités touristiques
6. Nouvelles activités culturelles
7. Nouveau lieu de vie
8. Développement de services publics
9. Moyen de répondre à des besoins du territoire et/ ou de la population
10. Une opportunité d'avoir une démographie dynamique
11. Sans avis
12. Autres

• Question à choix multiples : Pour vous, quel type de programmation pourrait être fait sur la Pusaz et le Badney ?

1. Résidence de tourisme
2. Hôtel
3. Logements permanents
4. Résidences secondaires
5. Commerces alimentaires
6. Commerces de sports d'hiver
7. Café / Bar / Restaurant
8. Artisanat

9. Services publics
10. Activités de loisirs
11. Aucun
12. Autres :

• Quel(s) type(s) d'équipement public(s) manque-t-il sur Morillon et pourrait être présent sur le secteur de la Pusaz et du Badney ?

1. Une place
2. Un parc
3. Une aire de jeux pour enfants
4. Des places de stationnement
5. Des bornes de recharge pour véhicules électriques
6. Une salle des fêtes
7. Aucun
8. Autre : (texte)

• Question fermée : Quel type de construction serait adapté dans le cadre du développement des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

1. Des constructions individuelles Oui / Non
2. Des constructions « intermédiaires » (rdc + 2 + combles max.) Oui / Non
3. Des constructions collectives (> à rdc + 2 + combles) Oui / Non

• Question à choix unique : Selon vous, quel serait la répartition idéale entre hébergements touristiques et logements permanents sur les secteurs de la Pusaz et du Badney ?

1. Dominance logements permanents
2. Dominance d'hébergements touristiques
3. Equilibre entre logements permanents et hébergements touristiques

• Question à choix multiples : si une nouvelle place publique était envisagée dans le secteur de la Pusaz, quelles pourraient être ses usages ?

1. Une nouvelle centralité pour la commune
2. Un lieu de rassemblement et d'animation
3. Un lieu vivant toute l'année
4. Un emplacement permettant de mettre en valeur les qualités du site

5. Un espace assurant le lien entre le chef-lieu existant et l'urbanisation nouvelle de la Pusaz
6. Une vitrine pour la clientèle touristique
7. Autre :

- **Question à choix multiples : Dans ce contexte, comment voyez-vous le devenir de la place de la Télécabine ?**

1. Un espace marquant l'entrée dans le cœur du chef-lieu
2. Un lieu dédié à la mobilité
3. Un lieu vivant toute l'année
4. Un lieu de rassemblement et d'animation
5. Une vitrine pour la clientèle touristique
6. Un espace avec une circulation apaisée.
7. Autre :

Lieu de stationnement pour le co-voiturage.

- **Question ouverte : Comment imaginez-vous le secteur de la Pusaz et du Badney dans 5/10 ans ? (Lignes directrices, activités)**

Cœur de village, vivant toute l'année, au service de la population morillonnaise.

- **Question ouverte : Quelles ambitions environnementales les secteurs de la Pusaz et du Badney doit-il adopter ?**

Ambitions espaces verts et constructions à énergie positive.

- **Question à choix multiples : Comment ces ambitions environnementales pourraient-elles se traduire dans l'aménagement ?**

1. Garder des espaces verts ?
2. Implanter des bâtiments à énergie positive ?
3. Limiter la place de la voiture ?
4. Utiliser des énergies renouvelables ?
5. Autres : (texte)

- **Question fermée : Quel doit être le niveau d'engagement financier de la Commune dans le développement des secteurs de la Pusaz et du Badney ?**

1. Le développement de ces secteurs doit reposer principalement sur des investisseurs privés
2. L'engagement financier de la Commune doit être équilibré entre les dépenses et les recettes de l'opération
3. Les enjeux sur ces secteurs justifient un engagement financier fort de la collectivité, y compris si cela entraîne un excédent de dépenses.

Questions sur la mobilité :

- **Question à choix multiples : Quel(s) moyen(s) de déplacement utilisez-vous le plus pour vous rendre dans le centre du village ?**

1. La voiture
2. À pied
3. En vélo
4. En transports en commun
5. En covoiturage

- **Question fermée : Utilisez-vous le grand parking de la télécabine ?**

1. Oui
2. Non

- **Question fermée : Si oui, à quelle fréquence ?**

1. Très souvent (plusieurs fois par semaine)
2. Souvent (plusieurs fois par mois)
3. Pas souvent (plusieurs fois par an)

• Question fermée : durant quelle(s) période(s) ?

- 4. toute l'année
- 5. uniquement en saison basse (été / automne / printemps)
- 6. uniquement en saison haute (hivers)

• Question fermée : Selon vous, les possibilités de stationnement sont-elles en nombre suffisant en été ?

- 1. Oui
- 2. Non

• Question fermée : Selon vous, les possibilités de stationnement sont-elles en nombre suffisant en hiver ?

- 1. Oui
- 2. Non

• Question fermée : Selon vous, le partage de l'usage de la voirie entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes dans le centre bourg de Morillon (route de Cluses, route de Samoëns, route du Lac Bleu) est-il favorable :

- 1. Aux piétons
- 2. Aux cyclistes
- 3. Aux véhicules
- 4. Sans avis

Question ouverte : Pourquoi ?

Absence de pistes cyclistes.

• Question fermée : Selon vous, la circulation sur la route de Samoëns est-elle problématique entre le centre du village et la télécabine / le Badney ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Sans avis

Question ouverte : Pourquoi ?

• Question à choix multiples : la création d'une voie nouvelle contournant le secteur de la Pusaz, voire du Badney, est-elle :

- 1. Une nécessité pour apaiser la circulation dans le chef-lieu
- 2. Une aberration écologique
- 3. Un moyen de mieux organiser la mobilité sur la commune
- 4. Une infrastructure pouvant avoir un impact négatif sur le paysage
- 5. Une poursuite de la politique la commune débutée depuis plusieurs années, avec la réalisation de la route des Grands Champs notamment.
- 6. Autre :

Questions sur l'attractivité :

• Question fermée : Le développement des secteurs de la Pusaz et du Badney doit-il contribuer à renforcer l'attractivité touristique de Morillon ?

- 1. Oui
- 2. Non

• Question à choix multiples : Dans l'affirmative, quel(s) sont les atouts « naturels » de ces secteurs ?

- 1. Le cadre paysager
- 2. L'emplacement à proximité des principales commodités et services
- 3. La présence de constructions traditionnelles à valeur patrimoniale
- 4. L'accessibilité aisée
- 5. Autre :

• Question ouverte : Quel(s) aménagement(s) pouvant développer l'attractivité de Morillon aimeriez-vous voir sur ce secteur ?

Pistes cyclistes.
Voie de communication touristique vers le lac bleu et praticable toute l'année.

Questionnaire : Quels enjeux à prendre en considération en vue de l'aménagement des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

Les secteurs de la Pusaz et du Badney occupent un emplacement stratégique dans le chef-lieu de Morillon à l'articulation du bourg historique et de son extension moderne autour de la télécabine. Ils représentent la dernière grande réserve d'urbanisme du territoire et font l'objet d'études en vue de leur aménagement depuis de nombreuses années. Le contexte ayant aujourd'hui évolué depuis l'approbation du PLU début 2020, la Commune de Morillon souhaite partager ses réflexions sur les nouveaux enjeux pour ces deux secteurs à travers une concertation avec la population.

Dans ce but, la municipalité travaille avec un groupe d'étudiants de Master 2 en Géographie et Aménagement de la Montagne (Université Savoie Mont-Blanc de Chambéry) pour mener une étude sur ces nouveaux enjeux.

Le présent questionnaire anonyme est mis à votre disposition pour vous permettre de participer et d'alimenter les réflexions sur les secteurs de la Pusaz et du Badney.

De plus, une réunion publique sera organisée en complément le lundi 14 novembre à 19h00 à la salle de réunion ASEMV derrière la Mairie de Morillon.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre implication dans le processus de concertation autour de ce projet structurant pour notre territoire.

Ce questionnaire est consultable du lundi 07/11 au dimanche 04/12 inclus.

Un format papier et un registre sont également disponibles en mairie.

Questions générales :

• Question à choix unique : Dans quel secteur de Morillon habitez-vous ?

1. Centre du village / Lac Bleu / Filon
2. Vers le Pont / Les Miaux / Les Champs
3. Route des Esserts
4. Vernet d'en Bas
5. Caton / Visigny
6. Ville-Derrière / Folllys / La Chillaz
7. Verney d'en Haut
8. Les Esserts
9. Route du Mas Devant
10. Badney / Honoraz / Clos Gex
11. Extérieur à Morillon

• Question à choix unique : Vous êtes à Morillon ... ?

1. À l'année
2. En résidence secondaire
3. Pour le travail
4. Autre (commentaire possible)

5. De passage
6. Pour les vacances (tourisme)

Questions sur l'aménagement de la Pusaz et du Badney :

• Question ouverte : Pour vous, qu'est-ce qu'une centralité dans un village ?

c'est un espace ouvert, une place, avec des commerces, des jeux pour enfants, du végétal, un lieu où il fait bon venir, se passer (travaux) se retrouver, boire un pot, grignoter... + une proposition culturelle / mille de spectacle, Bibliothèque...

• Question à choix unique : Pour vous, est-ce que le village de Morillon manque de centralité ?

1. Évidemment
2. Plutôt oui
3. Plutôt non
4. Pas du tout
5. Sans avis

Commentaire : Si oui (réponses correspondant à "évidemment" ou "plutôt oui"), pourquoi ?

Pas assez de place vers la mairie, pas attractif vers la télécabine, trop village sur.

• Question ouverte : Comment percevez-vous les secteurs de la Pusaz et du Badney actuellement ? (Préciser quelques mots clés).

*espace sur, trop circulaire (commerces...)
le badney : laid et sans intérêt, à raser*

• Question à choix unique : Pour vous, est-il pertinent développer l'urbanisation des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

1. Évidemment
- ② Plutôt oui
3. Plutôt non
4. Pas du tout
5. Sans avis

Commentaire : Pour quelles raisons ?

Besoin d'un espace "citoyen", pas nécessairement à cet endroit.

• Question à choix multiples : À travers le terme "urbanisation", que voyez-vous ?

Commentaire possible dans la case "Autres".

1. Atteinte au milieu naturel
- ② Organisation des déplacements et de la mobilité
- ③ Mise en valeur des espaces naturels
4. Nouvelles activités économiques
5. Nouvelles activités touristiques
- ⑥ Nouvelles activités culturelles
- ⑦ Nouveau lieu de vie
- ⑧ Développement de services publics
- ⑨ Moyen de répondre à des besoins du territoire et/ ou de la population
10. Une opportunité d'avoir une démographie dynamique
11. Sans avis
12. Autres

• Question à choix multiples : Pour vous, quel type de programmation pourrait être fait sur la Pusaz et le Badney ?

1. Résidence de tourisme
2. Hôtel
- ③ Logements permanents
4. Résidences secondaires
- ⑤ Commerces alimentaires
6. Commerces de sports d'hiver
- ⑦ Café / Bar / Restaurant
- ⑧ Artisanat

- ⑨ Services publics
- ⑩ Activités de loisirs
11. Aucun
- ⑫ Autres :

Logement pour saisonniers

• Quel(s) type(s) d'équipement public(s) manque-t-il sur Morillon et pourrait être présent sur le secteur de la Pusaz et du Badney ?

- ① Une place
2. Un parc
- ③ Une aire de jeux pour enfants
4. Des places de stationnement
5. Des bornes de recharge pour véhicules électriques
- ⑥ Une salle des fêtes
7. Aucun
- ⑧ Autre : (texte)

Plutôt une vraie salle de spectacle que une salle de fêtes qui serait doublée avec celle de Vercheux + pt salle de réception.

• Question fermée : Quel type de construction serait adapté dans le cadre du développement des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

1. Des constructions individuelles Oui / Non
2. Des constructions « intermédiaires » (rdc + 2 + combles max.) Oui / Non
3. Des constructions collectives (> à rdc + 2 + combles) Oui / Non

• Question à choix unique : Selon vous, quel serait la répartition idéale entre hébergements touristiques et logements permanents sur les secteurs de la Pusaz et du Badney ?

- ① Dominance logements permanents
2. Dominance d'hébergements touristiques
3. Equilibre entre logements permanents et hébergements touristiques

• Question à choix multiples : si une nouvelle place publique était envisagée dans le secteur de la Pusaz, quelles pourraient être ses usages ?

- ① Une nouvelle centralité pour la commune
- ② Un lieu de rassemblement et d'animation
- ③ Un lieu vivant toute l'année
4. Un emplacement permettant de mettre en valeur les qualités du site

- 5. Un espace assurant le lien entre le chef-lieu existant et l'urbanisation nouvelle de la Pusaz
- 6. Une vitrine pour la clientèle touristique
- 7. Autre :

- Question à choix multiples : Dans ce contexte, comment voyez-vous le devenir de la place de la Télécabine ?

1. Un espace marquant l'entrée dans le cœur du chef-lieu
2. Un lieu dédié à la mobilité
3. Un lieu vivant toute l'année
4. Un lieu de rassemblement et d'animation
5. Une vitrine pour la clientèle touristique
6. Un espace avec une circulation apaisée.
7. Autre :

- Question ouverte : Comment imaginez-vous le secteur de la Pusaz et du Badney dans 5/10 ans ? (Lignes directrices, activités)

comme une extension des Morillon actuel, accueillant les saisonniers, les touristes, les habitants permanents, avec le plaisir de vivre à cet endroit complété des commodités nécessaires à une vie citoyenne.

- Question ouverte : Quelles ambitions environnementales les secteurs de la Pusaz et du Badney doit-il adopter ?

Végétalisés intelligemment, bâtiments économes en énergie, sols perméables à l'eau de pluie, faciles à déneiger, et la place pour les piétons

- Question à choix multiples : Comment ces ambitions environnementales pourraient-elles se traduire dans l'aménagement ?

1. Garder des espaces verts ?
2. Implanter des bâtiments à énergie positive ?
3. Limiter la place de la voiture ?
4. Utiliser des énergies renouvelables ?
5. Autres : (texte)

Place de parking en sautoirain.

- Question fermée : Quel doit être le niveau d'engagement financier de la Commune dans le développement des secteurs de la Pusaz et du Badney ?

1. Le développement de ces secteurs doit reposer principalement sur des investisseurs privés
2. L'engagement financier de la Commune doit être équilibré entre les dépenses et les recettes de l'opération
3. Les enjeux sur ces secteurs justifient un engagement financier fort de la collectivité, y compris si cela entraîne un excédent de dépenses.

Questions sur la mobilité :

- Question à choix multiples : Quel(s) moyen(s) de déplacement utilisez-vous le plus pour vous rendre dans le centre du village ?

1. La voiture
2. À pied
3. En vélo
4. En transports en commun
5. En covoiturage

- Question fermée : Utilisez-vous le grand parking de la télécabine ?

1. Oui
2. Non

- Question fermée : Si oui, à quelle fréquence ?

1. Très souvent (plusieurs fois par semaine)
2. Souvent (plusieurs fois par mois)
3. Pas souvent (plusieurs fois par an)

• Question fermée : durant quelle(s) période(s) ?

- 4. toute l'année
- 5. uniquement en saison basse (été / automne / printemps)
- 6. uniquement en saison haute (hivers)

• Question fermée : Selon vous, les possibilités de stationnement sont-elles en nombre suffisant en été ?

- 1. Oui
- 2. Non

• Question fermée : Selon vous, les possibilités de stationnement sont-elles en nombre suffisant en hiver ?

- 1. Oui
- 2. Non

• Question fermée : Selon vous, le partage de l'usage de la voirie entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes dans le centre bourg de Morillon (route de Cluses, route de Samoëns, route du Lac Bleu) est-il favorable :

- 1. Aux piétons
- 2. Aux cyclistes
- 3. Aux véhicules
- 4. Sans avis

Question ouverte : Pourquoi ?

Malheureusement pas de pistes cyclables / piétons vraiment distantes des routes.

• Question fermée : Selon vous, la circulation sur la route de Samoëns est-elle problématique entre le centre du village et la télécabine / le Badney ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Sans avis

Question ouverte : Pourquoi ?

• Question à choix multiples : la création d'une voie nouvelle contournant le secteur de la Pusaz, voire du Badney, est-elle :

- 1. Une nécessité pour apaiser la circulation dans le chef-lieu
- 2. Une aberration écologique
- 3. Un moyen de mieux organiser la mobilité sur la commune
- 4. Une infrastructure pouvant avoir un impact négatif sur le paysage
- 5. Une poursuite de la politique la commune débutée depuis plusieurs années, avec la réalisation de la route des Grands Champs notamment.
- 6. Autre :

Questions sur l'attractivité :

• Question fermée : Le développement des secteurs de la Pusaz et du Badney doit-il contribuer à renforcer l'attractivité touristique de Morillon ?

- 1. Oui
- 2. Non

• Question à choix multiples : Dans l'affirmative, quel(s) sont les atouts « naturels » de ces secteurs ?

- 1. Le cadre paysager
- 2. L'emplacement à proximité des principales commodités et services
- 3. La présence de constructions traditionnelles à valeur patrimoniale
- 4. L'accessibilité aisée
- 5. Autre :

Si et seulement si les aménagements y sont pensés et réalisés dans le sens !

• Question ouverte : Quel(s) aménagement(s) pouvant développer l'attractivité de Morillon aimeriez-vous voir sur ce secteur ?

Fin des observations reçues dans le cadre de la concertation